



Société anonyme au capital de 18.283.898 euros
Siège social : 89-91 Boulevard National - 92250 La Garenne Colombes
329.764.625 R.C.S Nanterre

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
2010/11
(Exercice du 1^{er} avril 2010 au 30 juin 2011)

Des exemplaires du présent Rapport Financier Annuel sont disponibles au siège social d'Avanquest Software 91 boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes Cedex ainsi que sur le site Internet d'Avanquest Software <http://www.avanquest.com>.

INDEX

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	3
2. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011	4
2.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL	4
2.2. ETAT DE SITUATION FINANCIERE	5
2.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	6
2.4. TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	7
2.5. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	8
2.6. <i>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2011</i>	34
3. COMPTES SOCIAUX D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 30/06/2011	36
3.1. COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2011	36
3.2. BILAN ACTIF AU 30/06/2011	37
3.3. BILAN PASSIF AU 30/06/2011	38
3.4. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	39
3.5. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2011	55
4. RAPPORT DE GESTION D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 30 JUIN 2011	57
4.1. COMPTES CONSOLIDES.....	57
4.1.1. <i>Activité du Groupe durant l'exercice 2010/11</i>	57
4.1.2. <i>Faits caractéristiques de l'exercice 2010/11 d'une durée exceptionnelle de 15 mois clos le 30 juin 2011</i>	57
4.1.3. <i>Éléments financiers</i>	58
4.1.4. <i>Situation de l'endettement</i>	60
4.1.5. <i>Perspectives 2011-12</i>	61
4.1.6. <i>Événements postérieurs à la clôture</i>	61
4.2. COMPTES SOCIAUX.....	62
4.2.1. <i>Activité de la société durant l'exercice 2010/11</i>	62
4.2.2. <i>Faits caractéristiques de l'exercice 2010/11 d'une durée exceptionnelle de 15 mois clos le 30 juin 2011</i>	62
4.2.3. <i>Éléments financiers</i>	62
4.2.4. <i>Activité des filiales et participations</i>	64
4.2.5. <i>Situation de l'endettement</i>	65
4.2.6. <i>Informations relatives aux délais de paiement</i>	66
4.2.7. <i>Perspectives d'avenir</i>	66
4.2.8. <i>Événements postérieurs à la clôture</i>	66
4.3. FACTEURS DE RISQUES	66
4.3.1. <i>Risque clients</i>	66
4.3.2. <i>Risque fournisseurs</i>	67
4.3.3. <i>Risque de marché</i>	67
4.3.4. <i>Risque de liquidité</i>	68
4.3.5. <i>Risques technologiques</i>	68
4.3.6. <i>Risques juridiques, risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle</i>	68
4.3.7. <i>Risques liés aux Ressources Humaines</i>	69
4.3.8. <i>Risques industriels et risques liés à l'environnement</i>	69
4.3.9. <i>Assurances – Couverture des risques</i>	69
4.4. INFORMATIONS GENERALES	70
4.4.1. <i>Organigramme du Groupe Avanquest</i>	70
4.4.2. <i>Renseignements concernant le capital</i>	71
4.4.3. <i>Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital</i>	75
4.4.4. <i>Mandataires sociaux</i>	76
4.4.5. <i>Commissaires aux comptes</i>	80
4.4.6. <i>Règles régissant la modification des statuts</i>	80
4.4.7. <i>Dividende</i>	80
4.4.8. <i>Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique</i>	80
4.4.9. <i>Faits exceptionnels et litiges</i>	80
4.4.10. <i>Avis de la Délégation Unique du Personnel</i>	81
4.4.11. <i>Participation des salariés au capital de la société</i>	81
4.4.12. <i>Inventory des valeurs mobilières</i>	81
4.4.13. <i>Tableau des résultats des cinq derniers exercices</i>	82
4.5. INFORMATIONS SOCIALES ET RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT	82
4.5.1. <i>Informations sociales</i>	82
4.5.2. <i>Informations relatives à l'environnement</i>	85
4.6. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE	85
4.7. QUITUS	85
5. TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	87

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 57 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Garenne-Colombes, le 31 octobre 2011

Bruno Vanryb

Président Directeur Général

2. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

2.1. Etat du Résultat Global

	Notes	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Chiffre d'affaires net	6.1	109 830	88 153
Matières premières et achats de marchandises		(27 367)	(22 721)
Autres achats et charges externes		(27 431)	(20 712)
Impôts, taxes et versements assimilés		(564)	(1 037)
Charges de personnel	6.2	(31 433)	(23 672)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		(6 994)	(4 627)
Autres charges et produits opérationnels courants	6.3	(13 791)	(10 861)
Résultat opérationnel courant		2 249	4 523
Autres charges et produits opérationnels	6.4	(1 790)	48
Effet net des regroupements d'entreprises	6.5	587	
Résultat opérationnel		1 046	4 571
Coût de l'endettement financier net		(1 064)	(1 787)
Autres charges financières		(1 329)	(197)
Autres produits financiers		66	534
Résultat financier	6.6	(2 327)	(1 450)
Charge d'impôts	6.7	(1 523)	(2 838)
Quote-part de résultat des entreprises associées		(209)	(21)
Résultat net		(3 013)	260
Part des propriétaires de la société mère		(3 016)	242
Intérêts minoritaires		3	18
Résultat par action	6.9		
Résultat net part du Groupe par action (en €)		(0,18)	0,02
Résultat net part du Groupe par action après dilution potentielle (en €)		(0,18)	0,02
Résultat net		(3 013)	260
<i>Autres éléments du résultat global</i>			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		(3 544)	566
Ecart de conversion sur investissements nets à l'étranger		(240)	(83)
Gains/Pertes sur opérations de couverture		115	265
Total des autres éléments du résultat global		(3 669)	748
Résultat global		(6 682)	1 008
Part des propriétaires de la société mère		(6 685)	990
Intérêts minoritaires		3	18

2.2. Etat de Situation Financière

	Notes	30-juin-11	31-mars-10
Écarts d'acquisition	4.1	103 943	93 451
Immobilisations incorporelles	4.2	11 787	10 349
Immobilisations corporelles	4.3	1 805	2 441
Actifs financiers	5.4	2 335	971
Participations dans les entreprises associées		-	230
Impôts différés actifs	6.8	4 614	3 376
Actifs non courants		124 484	110 818
Stocks et en cours	4.5	9 017	8 577
Clients et comptes rattachés	4.6	12 563	19 671
Actifs d'impôts exigibles		212	478
Autres actifs courants	4.7	6 723	5 952
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	10 887	20 398
Actifs courants		39 402	55 076
Total actifs		163 886	165 894

	Notes	30-juin-11	31-mars-10
Capital social		18 187	16 105
Primes liées au capital		99 980	95 934
Réserves consolidées		(3 521)	(3 638)
Ecart de conversion		(13 906)	(10 361)
Résultat net part du Groupe		(3 016)	242
Capitaux propres part des propriétaires de la société mère	5.1	97 724	98 282
Intérêts minoritaires		136	132
Total des capitaux propres	5.1	97 860	98 414
Provisions	5.2	1 883	2 120
Dettes financières à plus d'un an	5.3	17 156	24 584
Passifs d'impôts différés	6.8	4 789	3 890
Autres passifs non courants	5.5	2 163	
Total passif non courants	5.4	25 991	30 594
Dettes financières à moins d'un an	5.3	7 380	5 635
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 542	18 996
Passifs d'impôts exigibles		507	557
Autres passifs courants		12 606	11 697
Passifs courants	5.4	40 035	36 886
Total capitaux propres et passifs		163 886	165 894

2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	2010/2011	2009/2010
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(3 013)	260
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	209	21
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>		
• Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes)	7 196	1 898
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	488	807
• Charges d'intérêts	1 556	1 810
• Variations des justes valeurs des instruments financiers	(478)	(84)
• Effet net des regroupements d'entreprises	(587)	
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	1 523	2 838
• Autres éléments	67	1
Capacité d'autofinancement	6 961	7 550
Variation du besoin en fonds de roulement	4 150	(5 744)
Impôts payés	(1 716)	(1 555)
Intérêts financiers nets payés	(1 479)	(1 773)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 916	(1 522)
Opérations d'investissement		
Acquisitions immobilisations incorporelles	(7 142)	(5 066)
Acquisitions immobilisations corporelles	(807)	(555)
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	49	31
Acquisitions d'actifs financiers	(1 269)	(235)
Cessions d'actifs financiers	142	1 495
Incidence des variations de périmètre	(260)	2
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	(9 287)	(4 328)
Opérations de financement		
Augmentation de capital	(111)	7 652
Encaissements liés aux emprunts	41 849	35 994
Décaissements liés aux emprunts	(49 585)	(31 945)
Flux de trésorerie net lié au financement	(7 847)	11 700
Variation de trésorerie	(9 218)	5 851
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	19 989	14 048
Variation de taux de change sur la trésorerie	8	89
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	10 779	19 989

⁽¹⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 20 398 K€ - Concours bancaires courants 409K€

⁽²⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 10 887 K€ - Concours bancaires courants 108 K€

L'incidence des variations de périmètre s'analyse comme suit (montant décaissé diminué de la trésorerie acquise) :

	2010/2011	2009/2010
Montant encaissé sur liquidation Wings		2
Montant décaissé sur acquisition Micro Application	590	
Montant décaissé sur acquisition Piria	(76)	
Montant décaissé sur acquisition PC Helpsoft	(662)	
Montant décaissé sur acquisition Antvoice	(148)	
Autres	36	
Incidence des variations de périmètre	(260)	2

2.4. Tableau de variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Résultat	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 31 mars 2009	13 785	89 755	(10 927)	7 982	(11 802)	88 793	114	88 907
Actions propres						-		-
Écarts de conversion			566	182		748		748
Autres éléments du résultat global	-	-	566	182	-	748	-	748
Résultat de l'exercice					242	242	18	260
Résultat global	-	-	566	182	242	990	18	1 008
Augmentation de capital	2 320	5 372				7 692		7 692
Affectation du résultat en réserves				(11 802)	11 802	-		-
Païement fondé sur des actions		807				807		807
Au 31 mars 2010	16 105	95 934	(10 361)	(3 638)	242	98 282	132	98 414
Actions propres						-		-
Écarts de conversion			(3 545)	(125)		(3 670)	1	(3 669)
Autres éléments du résultat global	-	-	(3 545)	(125)	-	(3 670)	1	(3 669)
Résultat de l'exercice					(3 016)	(3 016)	3	(3 013)
Résultat global	-	-	(3 545)	(125)	(3 016)	(6 686)	4	(6 682)
Augmentation de capital	2 082	3 558				5 640		5 640
Affectation du résultat en réserves				242	(242)	-		-
Païement fondé sur des actions		488				488		488
Au 30 juin 2011	18 187	99 980	(13 906)	(3 521)	(3 016)	97 724	136	97 860

Le montant des frais de transactions liés aux augmentations de capital imputés sur les primes d'émission est de 345 K€ en 2009/10 et 111 K€ en 2010/11.

2.5. Annexe aux comptes consolidés

Note 1. Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2010/11, le Groupe Avanquest a mis en œuvre la stratégie d'acquisition annoncée au mois de janvier 2010, lors de la levée de fonds réalisée sous forme d'augmentation de capital et d'émission d'obligations convertibles.

La principale acquisition s'est conclue au mois de février 2011 avec le rachat de 100% des actions de la société Micro Application Europe, Cette acquisition s'inscrit dans une volonté de renforcer la position du Groupe Avanquest par un accroissement significatif de ses parts de marché en France, mais aussi de favoriser son développement sur ses différents marchés à l'étranger (Angleterre et Allemagne notamment). Elle s'est conclue pour un montant initial de 7,25M€ (dont 1,5M€ en numéraire) et un complément de prix maximum de 2,75M€ (entièrement payable en actions Avanquest) en fonction de l'atteinte de certains objectifs de résultat des deux années suivantes.

Avanquest a poursuivi également sa stratégie privilégiant le développement de nouvelles gammes de produits et de nouveaux modes de commercialisation des logiciels essentiellement online, qui s'est traduit par l'acquisition de la société canadienne PC Helpsoft pour un montant en numéraire de 0,9MCA\$ et un earn-out potentiel estimé à 0,3MCA\$.

Enfin, le Groupe a poursuivi sa stratégie de renforcement de son offre « web to print » avec l'acquisition des actifs de deux petites sociétés américaines, Simply To Impress (pour un montant de 0,7M\$) et Photo Affections (pour un montant de 0,9M\$) et de sa plateforme communautaire Softcity en augmentant sa participation dans la société Piria de 27,7% à 100% (pour un montant de 0,1M\$).

De même Avanquest a consenti à la société Médiaclip un prêt obligataire de 1,5M de dollars canadiens avec l'option de conversion en actions de la société pouvant donner à Avanquest jusqu'à 40% du capital de Mediapro. Au 30 juin 2011, Avanquest avait converti un tiers du prêt lui donnant accès à 12,5% du capital..

Afin de permettre une meilleure prise en compte de l'effet de saisonnalité marqué de l'activité « retail » du Groupe Avanquest, l'assemblée des actionnaires a approuvé au mois de février 2011 un changement de la date de clôture de l'exercice fiscal. Celui-ci se terminera désormais le 30 juin de chaque année. L'exercice 2010/11 a donc été prolongé jusqu'au 30 juin 2011 et a une durée de 15 mois.

Note 2. Périmètre de consolidation

Sociétés	Pays	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Avanquest Software SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°329 764 625 00045	France			Société mère
Avanquest France SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	100%	100%	Intégration globale
Avanquest America Inc 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808.	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Avanquest Software USA Inc. 1333 W. 120 th avenue Westminster CO 80234	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Avanquest North America Inc. 23801 Calabasas Road, Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
Avanquest Italia Via A. De Togni, 7 - 20123 Milano	Italie	100%	100%	Intégration globale
Avanquest UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
Avanquest Deutschland GmbH Skellstrasse 6 81 667 München	Allemagne	100%	100%	Intégration globale

Avanquest Ibérica SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid	Espagne	100%	100%	Intégration globale
Avanquest China Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021	Chine	100%	100%	Intégration Globale
EMME SA 91 boulevard National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
GSP Sarl 37, rue des Mathurins - 75008 Paris	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Avanquest Publishing LTD Meadowlane, St Ives Cambridgeshire, PE27 4LG	Royaume Uni	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Anten Sarl 14, rue de la Vieille Poste 34 055 Montpellier Cedex 1	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Emme Deutschland Skellstrasse 6 81 667 München	Allemagne	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Educinvest SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	97.54%	97.54%	Intégration Globale
Software Paradise Ltd Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration Globale
Logiciels Avanquest Canada Inc. 335, boulevard de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	Canada	100%	100%	Intégration Globale
Softcity Technologies Canada Inc. 335, Boulevard de Maisonneuve Est H2X 1K1 Montréal, QC	Canada	67%	67%	Intégration Globale
Micro Application SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	100%	100%	Intégration Globale
Micro Application Europe 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	France	100%	100%	Intégration Globale
PC Helpsoft 300 - 848 Courtney Street Victoria BC V8W 1C4	Canada	100%	100%	Intégration Globale

Les variations de périmètre par rapport au 31 mars 2010 portent sur :

- l'acquisition des sociétés Micro Application, Micro Application Europe et PC Helpsoft ;
- la liquidation des entités Mediamix, Société de Participation Emme Belgique, IMR UK, FastTrack, Mediagold UK, BVRP UK, Guildsoft UK et Nova UK ;
- L'acquisition des 72% manquants de la société Piria Inc (antérieurement consolidée par mise en équivalence) et la fusion de Piria Inc dans Avanquest Software USA Inc.

Incidence des regroupements d'entreprise

Acquisition de Micro Application Europe

Le 11 février 2011, Avanquest a acquis 100% de la société Micro Application Europe et de sa filiale Micro Application. Ces deux sociétés sont consolidées par intégration globale dans les comptes d'Avanquest depuis le 1^{er} mars 2011. Elle s'est conclue pour un montant initial de 7,25M€ payés à hauteur de 1,5M€ en numéraire et par émission de 1.916.667 actions de la société Avanquest Software et un complément de prix maximum de 2,75M€ (entièrement payable en actions Avanquest).

Ce complément de prix serait payé en actions Avanquest, en fonction de l'atteinte de certains objectifs de résultat opérationnel courant de l'UGT Europe Continentale des deux années suivantes, et pour un nombre maximum de 916.666 actions. Conformément aux normes IFRS3 R et IAS 39, ce complément de prix a été comptabilisé en passif non courant à la date d'acquisition et le passif a été valorisé à sa juste valeur au 30 juin, entraînant la comptabilisation d'un profit de 0,6M€ (cf note 6.5 de l'annexe).

La différence entre la juste-valeur de la contrepartie transférée et la juste-valeur des actifs nets acquis s'élève à 13.095 K€. Aucun actif incorporel (marque, contrats, relations clientèle...) n'a été identifié. Les stocks de CD Rom détenus par Micro Application n'ont pas été revalorisés dans le cadre du regroupement dans la mesure où ils sont assimilés à des matières premières et où leur valeur commerciale est représentée par ailleurs dans la juste valeur des logiciels acquis. Enfin, la juste valeur de la technologie et des logiciels acquis était déjà représentée dans le bilan de la société selon l'estimation du management. L'estimation provisoire de l'écart d'acquisition est donc de 13.095K€. L'écart d'acquisition dégagé représente le renforcement de la position du Groupe Avanquest sur le marché retail en France grâce aux synergies qui seront dégagées entre les deux entités et le know-how des équipes de Micro-Application en matière de sourcing produits.

Le chiffre d'affaires pro-forma de Micro Application sur une période de douze mois est de 18M€.

Acquisition de PC Helpsoft

Le 31 mars 2011, Avanquest a acquis 100% de la société PC Helpsoft pour un montant en numéraire de 0,9MCA\$ et un earn-out potentiel estimé à 0,3MCA\$ payable également en numéraire. PC Helpsoft est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale.

La différence entre la juste valeur des contreparties transférées et la juste valeur des actifs nets acquis s'élève à 876 K€. Aucun actif incorporel (marque, relations clientèle...) n'a été identifié dans la mesure où le goodwill dégagé est principalement représentatif du knowhow du personnel de la société en matière de mode de commercialisation de logiciels online. L'estimation provisoire de l'écart d'acquisition est donc de 876K€.

Le chiffre d'affaire pro-forma sur 12 mois de PC Helpsoft est de 2,5MCA\$.

Impact sur le bilan

L'impact sur le bilan des regroupements décrits ci-dessus lors de leur entrée dans le périmètre est le suivant :

En €000	Micro Application	PC Helpsoft	Variation Périmètre Actif
Ecarts d'acquisition	13 095	876	13 971
Immobilisations incorporelles	396		396
Immobilisations corporelles	158		158
Immobilisations financières	104		104
Actifs non courants	13 753	876	14 629
Stocks	1 795		1 795
Clients et comptes rattachés	1 734	9	1 743
Autres créances	1 298	79	1 377
Trésorerie	1 705	90	1 795
Actifs courants	6 532	178	6 710
Total actifs	20 285	1 054	21 339

En €000	Micro Application	PC Helpsoft	Variation Périmètre Passif
Actifs nets acquis	9 679	876	10 555
Provisions	309	-	309
Dettes financières à plus d'un an	3 058		3 058
Autres passifs non courants			
Total passifs non courants	3 058	-	3 058
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 929		4 929
Autres dettes et comptes de régularisation	2 310	178	2 488
Passifs courants	7 239	178	7 417
Total passifs	20 285	1 054	21 339

Note 3. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés de Groupe Avanquest au 30 juin 2011 comprennent la société Avanquest Software SA et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2011 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2010, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

Nouvelles normes, amendements et interprétations applicables depuis le 1er avril 2010

Le Groupe applique depuis le 1er avril 2010 les nouveaux amendements, normes et interprétations suivants tels qu'approuvés par l'Union européenne, leur application n'ayant pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe à l'exception de l'application de la norme IFRS3 révisée dans le cadre du regroupement avec l'entité Micro-Applications:

- La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et l'amendement à IAS 27 « Comptes consolidés et individuels », publiés en janvier 2008, s'appliquent de manière prospective aux transactions réalisées lors des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010. La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises qui affectent l'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle, la comptabilisation des frais connexes à l'acquisition, les principes de comptabilisation et d'évaluation des contreparties éventuelles et les regroupements d'entreprises réalisés par étapes. L'amendement à IAS 27 requiert que les variations du pourcentage d'intérêt d'une société mère dans une filiale sans perte de contrôle soient comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres (soit des transactions effectuées avec des propriétaires agissant en cette qualité). Par conséquent, ces opérations ne donnent plus lieu à la comptabilisation d'un goodwill ni d'un effet sur le résultat de la période. Par ailleurs, l'amendement modifie la comptabilisation des pertes encourues par une filiale et attribuables à des intérêts ne conférant pas le contrôle, ainsi que la perte de contrôle d'une filiale.
- L'amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et Evaluation – Eléments éligibles à la couverture », publié en juillet 2008. Cet amendement présente la définition d'un risque unilatéral sur un élément couvert et la définition d'inflation en tant que composante d'un élément financier désigné comme élément couvert.
- Les interprétations IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires » et IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients ».
- L'amendement de la norme IAS 32 traitant du classement des émissions de droits.
- Les amendements aux normes IFRS 1 et IFRS 2.
- Les améliorations d'avril 2009 clarifient ou apportent de légères modifications à différentes normes et interprétations.

Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées ou en cours d'approbation par l'Union européenne

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes et interprétations approuvées ou en cours d'approbation par l'Union européenne :

- La version révisée de la norme IAS 24 « Information relative aux parties liées » clarifie la notion de partie liée et introduit certaines exemptions partielles lorsque cette partie liée est une société publique. Cet amendement est applicable pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2011.
- Les amendements de la norme IFRS7 sur les informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers
- Les amendements de la norme IAS 12 relatifs au recouvrement des actifs d'impôts différés calculés sur les actifs.
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ». Cette interprétation traite de la comptabilisation des effets de la renégociation d'un instrument de dette en contrepartie de l'émission d'instruments de capitaux propres en vue d'éteindre entièrement ou partiellement le passif financier. Cette interprétation est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010 n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

- IFRS 9 « Instruments financiers : classification et évaluation » et l'amendement à IFRS 1 « Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 par les premiers adoptants » en cours d'approbation par l'Union européenne n'auront pas d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.
- La norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés »
- La norme IFRS 11 « Partenariats »
- La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts dans les autres entités »
- La norme IFRS 13 « Juste Valeur et évaluation »
- La norme IAS 28 révisée
- La norme IAS 19 révisée
- L'amendement d'IFRIC 14
- Les améliorations aux IFRS 2010

Principaux jugements et estimations retenus pour l'arrêté annuel

Les comptes consolidés et annexes annuels 2010/11 sont arrêtés par le conseil d'administration en date du 21 septembre 2011.

La préparation des états financiers du Groupe requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

Méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest Software et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du Groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.

Transactions internes au Groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Acquisitions réalisées à partir du 1er avril 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1er avril 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en goodwill.

Le goodwill est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur (les modalités des tests de perte de valeur sont présentées dans la note 4.1).

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou Groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Acquisitions réalisées avant le 1er avril 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1er avril 2010 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du goodwill,
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et
- les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le goodwill.

Règles et méthodes d'évaluation

Les exercices 2009/2010 et 2010/11 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes consolidés ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels, ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- l'évaluation des actifs incorporels et corporels lors de regroupement d'entreprises.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Frais de recherche et développement

• Phase de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, son utilité doit être reconnue ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable et individualisées.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 2 à 4 ans suivant la nature des projets, à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur engagement.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à une dépréciation intégrale de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

• Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés en « logiciel ». Ils sont amortis sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter de leur commercialisation effective.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une dépréciation complémentaire de l'actif concerné.

Portefeuilles clients et catalogues de titres

Les éléments des portefeuilles clients et catalogues de titres acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée fonction de la durée d'attrition de la clientèle acquise. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité et de la nature des produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments des portefeuilles clients font l'objet d'une appréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de dépréciation ou amortissement exceptionnel.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 et 5 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans

Une dépréciation est constatée en cas de perte de valeur. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, la durée d'amortissement est modifiée et l'amortissement annuel modifié en conséquence.

Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif. L'incidence fiscale de ces retraitements est prise en compte.

Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest Software exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence).

Actifs financiers

Tous les actifs financiers acquis sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition.

- Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Cependant, les moins-values latentes sont immédiatement constatées dans le compte de résultat si la perte de valeur est durable.

Les pertes et gains latents constatés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres. Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable (titres non cotés en bourse) sont comptabilisés à leur coût.

- Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

- Actifs détenus à des fins de transaction :

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

- Actifs détenus jusqu'à l'échéance :

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables et à échéance fixée que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. La cession d'une partie de ces actifs avant l'échéance entraîne le déclassement obligatoire de tous les actifs classés dans cette catégorie. Les actifs détenus jusqu'à l'échéance font l'objet d'une évaluation ultérieure au coût amorti.

Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations non amorties, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

L'unité génératrice de trésorerie est selon l'organisation locale d'Avanquest Software, soit l'entité juridique soit un regroupement de plusieurs entités juridiques au sein d'un même pays. Le regroupement de plusieurs entités juridiques est opéré dès lors qu'il y a unicité de direction et de management local et que les équipes ont été regroupées opérationnellement afin de profiter de synergies.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs, établis par UGT, s'appuient sur le budget cible pour l'année 2011-2012 tel qu'arrêté par le conseil d'administration et extrapolé sur 4 ans selon une hypothèse raisonnable de progression du niveau de rentabilité de chaque UGT. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 9% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Les marges intra-Groupe sont neutralisées.

Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Royalties prépayées

Lorsqu'une avance sur royalties est versée dans le cadre d'un contrat d'édition ou de coédition, le montant est porté à l'actif du bilan. Le montant correspondant à la royalty due sur les ventes réalisées est ensuite passé en diminution du compte de royalties prépayées et en charge de l'exercice.

S'il s'avère que les perspectives de ventes laissent à penser que les avances de royalties ne seront pas utilisées en totalité en raison de ventes insuffisantes, une provision pour risques est comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier du Groupe, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit ou du téléchargement sur internet. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.
- Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, et les revenus de placement.

Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des derniers taux d'impôts connus. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Les taux retenus au 30 juin 2011 sont :

Allemagne	35,00%
Espagne	30,00%
Etats-Unis	36,00%
France	33,33%
Royaume-Uni	28,00%

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

Les différences temporelles seront de nouveau évaluées dans le cadre des regroupements d'entreprises postérieures au 30 juin 2011.

Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 Subventions publiques. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif pour lequel le plan d'amortissement est modifié. Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

Contribution Economique Territoriale

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe Avanquest a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le Groupe Avanquest a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- La CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, le management a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le Groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

Engagements hors bilan

Le Groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission. Pour les emprunts convertibles, conformément à la norme IAS 32, la société évalue la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de ces emprunts.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

Note 4. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

Note 4.1. Ecarts d'acquisition figurant à l'actif

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 104 M€ en valeur nette au 30 juin 2011. Les variations sur l'exercice proviennent des variations de change sur les écarts d'acquisition portant sur les UGT anglaises et américaines et de l'acquisition des entités Micro Application (intégrée à l'UGT Europe Continentale), et PC Helpsoft.

L'exposition du Groupe Avanquest aux conséquences du ralentissement économique, en Europe continentale notamment, a affecté son niveau d'activité. Néanmoins, la revue des situations actuelles et l'examen des perspectives attendues notamment au regard des réorganisations opérées, n'a pas conduit à constater de dépréciation sur la période.

Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie de chacune des UGT ont été un taux d'actualisation de 9,00% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. La variation non simultanée de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.

	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2009	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2010	Mouvement s de l'exercice	Ecart de change	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2011
UGT Royaume-Uni	24 627	25 790	-	(169)	25 621
UGT USA	52 588	51 933	122	(3 432)	48 623
UGT Europe Continentale	14 667	14 667	13 095	-	27 762
UGT PC Helpsoft			876		876
UGT OEM	1 061	1 061	-	-	1 061
TOTAL	92 943	93 451	14 093	(3 601)	103 943

Note 4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- portefeuilles clients
- frais de développement

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés a conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets.

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 89 K€.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

	Brut Mars 2009	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut Mars 2010	Amort.et provision 31/03/10	Net Mars 2010
Frais de développement	4 743	3 356	(1 583)	(6)	6 510	2 341	4 169
Concessions, brevets, logiciels	12 644	1 604	(2 054)	216	12 410	7 430	4 979
Portefeuilles clients	1 657	-	-	-	1 657	1 658	(1)
Dépôts	17	-	(2)	-	15	3	12
Autres	1 160	119	-	(136)	1 143	(45)	1 190
Total	20 221	5 079	(3 639)	74	21 734	11 387	10 349

	Brut Mars 2010	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut Juin 2011	Amort.et provision 30/06/2011	Net Juin 11
Frais de développement	6 510	4 295	(1 294)	(1 139)	8 372	3 532	4 840
Concessions, brevets, logiciels	12 410	1 446	(759)	1 694	14 791	10 580	4 211
Portefeuilles clients	1 657	248	-	-	1 905	1 673	232
Dépôts	15	-	(1)	(2)	12	1	11
Autres	1 143	1 204	-	1 768	4 115	1 622	2 493
Total	21 734	7 193	(2 054)	2 321	29 195	17 408	11 787

Note 4.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

	Brut 31/03/09	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/03/10	Amort.et provision 31/03/10	Net 31/03/10
Agencements, aménagement et installations	2 597	316	(714)	2	2 201	104	2 098
Matériel de transport	199	87	(122)	11	175	23	153
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 523	108	(564)	86	3 152	2 561	591
Autres & avances et acomptes	622	31	(632)	(12)	9	410	(400)
Total	6 941	542	(2 032)	87	5 538	3 097	2 441

	Brut 31/03/10	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30/06/11	Amort.et provision 30/06/11	Net 30/06/11
Agencements, aménagement et installations	2 201	254	(1 145)	369	1 679	589	1 090
Matériel de transport	175	21	(148)	194	242	141	101
Matériel et mobilier de bureau & informatique	3 152	485	(487)	1 183	4 333	3 728	605
Autres & avances et acomptes	9	0	0	0	9	0	9
Total	5 538	760	(1 780)	1 746	6 263	4 458	1 805

Note 4.4. Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les dotations des exercices 2009/2010 et 2010/11 évoluent comme suit :

	Amort. 31/03/09	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortis sements cumulés au 31/03/10
Frais de développement	1 912	1 669	(1 371)	131	2 341
Concession, brevets, logiciels	6 509	2 820	(2 266)	367	7 430
Portefeuilles clients	1 565	93	-	-	1 658
Autres	199	173	-	(417)	(45)
Total immobilisations incorporelles	10 185	4 755	(3 636)	81	11 384
Immobilisations corporelles	4 041	1 004	(2 015)	67	3 097
Total	14 226	5 759	(5 652)	147	14 481

	Amort. 31/03/10	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortis sements cumulés au 30/06/2011
Frais de développement	2 341	2 602	(1 283)	(128)	3 532
Concession, brevets, logiciels	7 430	3 046	(722)	826	10 580
Portefeuilles clients	1 658	15	-	-	1 673
Autres	(45)	453	-	1 215	1 623
Total immobilisations incorporelles	11 384	6 116	(2 005)	1 913	17 408
Immobilisations corporelles	3 097	1 182	(1 623)	1 802	4 458
Total	14 481	7 298	(3 628)	3 715	21 866

Note 4.5. Stocks

A la clôture de l'exercice 2011, les stocks sont composés pour 6,2M€ de composants destinés à la fabrication des boîtes vendues en distribution (6,6M€ au 31 mars 2010) et pour 2,8M€ de CD ROM pressés et conditionnés. (2M€ au 31 mars 2010).

Note 4.6. Echancier des créances clients

	Créances clients (valeurs brutes)	Non échues	Echues depuis moins de 90 J	Echues depuis plus de 90 J
30/06/2011	12 563	10 034	1 937	593
31/03/2010	19 671	10 462	3 743	5 465

Note 4.7. Autres créances courantes

Les principaux montants inscrits en créances courantes sont :

	30-juin-11	31-mars-10
Royalties prépayées	1 765	1 939
Créances fiscales	1 356	1 407
Loyers	29	356
Autres	3 573	2 250
Total	6 723	5 952

Note 4.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie (10,9 M€ au 30/06/11 et 20,4 M€ au 31/03/10) est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

Note 5. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Note 5.1. Capitaux propres

- Capital

Au 30 juin 2011, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 18 186 898 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement. Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

- Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 31 mars 2010	16 105 398
Création d'actions nouvelles	
Création d'actions nouvelles en rémunération d'acquisitions	1 916 667
Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites	164 833
Au 30 juin 2011	18 186 898

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	149 500	149 250	337 500
Nombre de bénéficiaires	30	12	37
Dont dirigeants	1	1	0
Prix de souscription	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 30/06/2011	145 167	148 417	114 667
Titres souscrits au 30/06/2011	37 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	1 333	28 417	125 334

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les attributions d'options de souscription postérieures au 7 novembre 2002 ont donné lieu à détermination de la juste valeur des options attribuées et constatation d'une charge dans le compte de résultat. Les justes valeurs des options attribuées ont été les suivantes:

- Attribution du 14/01/03 : 2,21€ par option
- Attribution du 24/04/04 : 3,58€ par option
- Attribution du 27/01/05 : 5,40€ par option
- Attribution du 8/11/05 : 7,02€ par option
- Attribution du 6/07/07 : 3,67€ par option
- Attribution du 25/07/08 : 1,00€ par option
- Attribution du 1/12/03 : 3,44€ par option
- Attribution du 14/09/04 : 3,94€ par option
- Attribution du 13/09/05 : 6,64€ par option
- Attribution du 7/11/06 : 3,74€ par option
- Attribution du 12/02/08 : 1,40€ par option
- Attribution du 7/11/08 : 0,76€ par option

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	28/03/07	17/09/08	28/07/2010
Nombre de titres autorisés	220 000	500 000	500 000
Date du conseil d'administration	10/05/07; 30/05/07; 11/06/09	3/02/09; 11/06/09; 05/11/09; 25/11/09	4/11/10 5/05/11
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	220 000	491 700	115 000
Nombre de bénéficiaires	32	61	9
Dont dirigeants	1	9	1
Période d'acquisition	2 ou 3 ans	2 à 4 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	½ ou 1/3 par année de présence	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 30/06/2011	166 183	214 300	0
Actions émises au 30/06/2011	80 850	79 500	0
Titres potentiels maximum*	49 500	406 500	500 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest	Actionnaires Micro- Application
Date d'assemblée	3/10/06	11/02/2011
Nombre de titres autorisés	110 000	916 666
Nombre de bénéficiaires	7	4
Dont dirigeants Avanquest	3	0
Date du conseil d'administration	8/11/06	11/02/2011
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	95 000	916 666
Prix de souscription	15,66€	3,00€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse	Earn-out en fonction de l'atteinte d'objectifs sur 2 ans
Droits acquis au 30/06/2011	31 667	0
Titres souscrits au 30/06/2011	0	0
Titres potentiels maximum*	95 000	916 666

* Tenant compte des bons perdus ou annulés

La société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4€60. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 747 actions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 2.990.497€

Le capital social serait ainsi porté de 18.186.898€ à 21.177.395€ soit une augmentation en pourcentage de 16,4% étalée dans le temps entre 2011 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et environ un quart des actions gratuites ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints
- La moitié des actions potentiellement à créer proviennent d'options, de bons de souscription d'actions ou d'obligations convertibles dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

Note 5.2. Provisions

Les provisions ont évolué comme suit au cours des exercices 2009/2010 et 2010/2011 :

	Provisions 31/03/2009	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 31/03/2010
Provisions	5 890	-	487	(1 438)	424	(3 242)	2 120

	Provisions 31/03/2010	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 30/06/2011
Provisions	2 120	180	319	26	562	(1 324)	1 883

Au 30 juin 2011, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties (0,9M€) et le solde des coûts de restructuration non encore décaissés, principalement provisions pour loyers des locaux inoccupés (0,2M€) et coût de départ de salariés (0,5M€). La totalité des reprises de provisions correspond à des provisions utilisées sur l'exercice.

Note 5.3. Passifs financiers

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

	31-mars-09	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	31-mars-10
Emprunts auprès d'établ. de crédit	25 134	35 994	(31 945)	(328)	28 855
Concours bancaires courants	507	-	(99)	1	410
Instruments financiers passifs	894	-	(84)	-	810
Intérêts courus non échus	108	37	-	-	145
Total	26 643	36 031	(32 129)	(327)	30 219

	31-mars-10	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	30-juin-11
Emprunts auprès d'établ. de crédit	28 855	41 849	(49 585)	2 755	23 874
Concours bancaires courants	410	-	(305)	4	108
Instruments financiers passifs	810	-	(478)	-	332
Intérêts courus non échus	145	77	-	-	222
Total	30 219	41 926	(50 368)	2 759	24 536

Prêts et lignes de crédit

Au 30 juin 2011, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software SA, est de 10,5M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 7,0M\$ soit 4,9M€). La ligne de 7M€ mise en place en 2009 était utilisée à hauteur de 1,0M€ et le solde disponible 4,6M€. Une ligne de 2M€ a également été mise en place en décembre 2010. Elle est utilisée à hauteur de 0,5M€.

Le solde des lignes de crédit non tirées s'élève donc à 6,1M€ au 30 juin 2011.

Avanquest a obtenu également un prêt de 2,9M€ en avril 2011, destiné à remplacer un prêt de même montant souscrit par Micro Application Europe et sa filiale Micro Application.

La ligne de crédit mise en place en 2008, d'un montant maximum de 10M\$, par Avanquest North America n'est pas utilisée et le solde de l'emprunt d'un montant initial de 5M\$, mis en place également en 2008, est de 1,5M\$.

Les mouvements de l'exercice correspondent aux tombées d'échéances et aux retirages des lignes antérieures et aux tirages sur les nouvelles lignes et avances.

Avance Oséo

Avanquest Software SA a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2011, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€. La filiale Micro Application SA dispose également d'une avance de 0,2M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%. Conformément à la norme IAS 32, la société a évalué la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de cet emprunt convertible. La composante « capitaux propres » a été estimée comme non significative.

Ventilation entre passifs courant et non courants

Au 30 juin 2011, la société respecte l'ensemble des covenants prévus dans les différentes lignes de crédit. La part à plus d'un an des dettes financières est donc classée en passif non courant. Cette part s'élève à 17,2M€ et la part à moins d'un an à 6,7M€. Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans.

Note 5.4. Instruments financiers

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent comme suit :

Au 30 juin 2011			Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	527	527		527			
Autres actifs financiers	1 808	1 808			1 808		
Autres actifs non courants	-	-					
Clients et comptes rattachés	12 563	12 563			12 563		
Autres actifs courants	6 935	6 935			6 935		
Trésorerie et équivalents (1)	10 887	10 887	10 887				
Total des actifs	32 722	32 722	10 887	527	21 306	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	17 157	17 157				17 157	
Autres passifs non courants	2 163	2 163	2 163				
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	7 380	7 380				7 048	332
Fournisseurs et comptes rattachés	19 542	19 542			19 542		
Autres passifs courants	12 606	12 606			12 606		
Total des passifs	59 355	58 848	2 163	-	32 148	24 205	332

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à un marché actif

(2) L'évaluation de la juste valeur des ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables

Au 31 mars 2010			Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Autres actifs financiers	965	965			965		
Actifs disponibles à la vente	6	6		6			
Autres actifs non courants	-	-					
Clients et comptes rattachés	19 671	19 671			19 671		
Autres actifs courants	6 430	6 430			6 430		
Trésorerie et équivalents (1)	20 398	20 398	20 398				
Total des actifs	47 470	47 471	20 398	6	27 066	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	24 584	24 584				24 584	
Autres passifs non courants	-	-					
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	5 635	5 635				4 826	809
Fournisseurs et comptes rattachés	18 996	18 996			18 996		
Autres passifs courants	11 697	11 697			11 697		
Total des passifs	61 470	60 912	-	-	30 693	29 410	809

La juste valeur par résultat des instruments dérivés est déterminée par les banques.

Note 5.5. Autres passifs financiers non courants

Le complément de prix potentiel lié à l'acquisition de Micro Application, payable en un nombre variable d'actions Avanquest a été comptabilisé en autres passifs non courants pour 2,2M€ conformément à la norme IFRS3 R.

Note 6. Notes sur le compte de résultat

Note 6.1. Analyse de la répartition du chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

En €000	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Logiciels	99 055	82 236
Services	8 878	5 744
Divers	1 749	173
Total	109 830	88 153

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

En €000	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
France	13 291	4 104
Etats-Unis	51 034	42 177
Grande Bretagne	29 826	28 932
Allemagne	5 382	3 982
Autres pays d'Europe	6 516	5 876
Autres pays	3 781	3 082
Total	109 830	88 153

Ramené sur 12 mois, le chiffre d'affaires consolidé est resté stable par rapport à l'exercice précédent. Le poids de la France augmente significativement suite à l'acquisition de Micro Application.

Note 6.2. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 544K€ pour les salariés français au 30 juin 2011 et a été entièrement provisionné dans les comptes. L'impact sur l'exercice est une charge de 75 K€ se décomposant en coût des services rendus de 51K€, coût financier de 24K€ et un coût actuariel nul. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,50%
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	2,00%
Augmentation des salaires :	0 à 4% suivant l'âge

Les salariés des filiales hors de France ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique.

Note 6.3. Autres produits et charges opérationnels courants

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants pour 13,8M€, composés pour l'essentiel des redevances versées sur les contrats d'édition (13,8M€).

Note 6.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont composés exclusivement des frais de la restructuration menée durant l'exercice notamment suite aux acquisitions de Micro Application et des activités web to print aux Etats-Unis. Sur l'exercice, le net des charges et des reprises de provisions est une charge de 1,8 M€ contre un profit de 48 K€ l'année précédente.

Note 6.5. Effet net des regroupements d'entreprises

Le produit de 0,6M€ provient de la re-valorisation à la juste valeur (définie comme la valeur du cours de bourse au 30 juin 2011 suivant les normes IFRS 3R et IAS 39) du complément de prix Micro Application qui sera payé en actions Avanquest et initialement comptabilisé au cours du jour du regroupement. La baisse du cours de bourse d'Avanquest entre la date d'acquisition et la clôture de l'exercice induit un profit comptable sans incidence sur la trésorerie. Une remontée du cours de bourse aurait l'effet inverse et amènerait la société à comptabiliser une perte sans incidence sur la trésorerie.

Note 6.6. Analyse du résultat financier

Le résultat financier s'inscrit en perte de 2,3M€ provenant pour -1,1M€ du coût de l'endettement net, pour -0,4M€ des écarts de change net et pour -0,8M€ de charges financières diverses.

Note 6.7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt de l'exercice est de 1 523 K€, contre 2 838 K€ pour l'exercice précédent.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Résultat imposable	(1 280)	3 119
Impôt théorique (33,33%)	427	(1 039)
Impôt au compte de résultat	(1 523)	(2 838)
Taux d'impôt effectif	(118,95)%	90,99%
Différence	(1 950)	(1 799)
<i>Dont</i>		
Utilisation déficit reportable	1 422	261
Déficit non activé sur la période	(2 952)	(1 941)
Ajustements de consolidation non déductibles (1)	(228)	(269)
Différences entre taux locaux et taux de la mère	115	204
Autres différences	(307)	(54)

(1) Les ajustements de consolidation non déductibles portent principalement sur les charges liées aux stock-options et actions gratuites.

Note 6.8. Impôts différés

Les impôts différés actifs proviennent essentiellement de différences temporaires et crédit d'impôts recherche dans les entités américaines, les déficits fiscaux dans les pays ayant connu plusieurs années de perte n'étant pas activés (France et Allemagne). Les déficits fiscaux non utilisés s'élèvent à 52,6M€ pour les entités françaises et 11,4M€ pour les entités allemandes.

Les impôts différés passifs (4,8M€) concernent principalement la non prise en compte dans le compte de résultat consolidé de l'économie fiscale réalisée aux Etats-Unis provenant de la déductibilité fiscale des écarts d'acquisition intervenus lors des acquisitions des filiales maintenant regroupées dans Avanquest North America (4,7M€). Ces passifs ont une échéance supérieure à 1 an et ne sont pas compensés avec les impôts différés actifs reconnus au titre des reports déficitaires et crédits d'impôts des sociétés concernées.

L'évolution sur les exercices 2009/10 et 2010/11 est la suivante :

Impôts différés actifs	
A nouveau au 01/04/2009	4 218
Variation de l'exercice en compte de résultat	(728)
Impact des variations de change et de périmètre	(114)
Solde au 31/03/2010	3 376
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 567
Impact des variations de change et de périmètre	(329)
Solde au 30/06/2011	4 614

Impôts différés passifs	
A nouveau au 01/04/2009	2 865
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 061
Impact des variations de change et de périmètre	(36)
Solde au 31/03/2010	3 890
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 237
Impact des variations de change et de périmètre	(337)
Solde au 30/06/2011	4 789

Note 6.9. Résultat par action

	2010/11	2009/10
Numérateur (en milliers d'euros)		
Résultat net part du Groupe (a)	(3 016)	242
Dénominateur		
Nombre moyen d'actions en circulation (b)	16 823 542	14 238 523
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	383 236	-
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	17 206 778	14 238 523
Résultat de base par action (euros) (a/b)	(0,18)	0,02
Résultat dilué par action (euros) (a/c)	(0,18)	0,02

Le résultat net étant négatif le résultat dilué par action est considéré comme étant égal au résultat par action avant dilution.

Note 6.10. Compte de résultat par destination

	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Chiffre d'affaires	109 830	88 153
Coût des produits vendus	43 006	33 776
Frais de recherche et développement	6 761	4 122
Frais de support et services	7 005	6 061
Frais commerciaux et marketing	26 607	21 232
Frais généraux et administratifs	24 202	18 439
Résultat opérationnel courant	2 249	4 523
Autres produits et charges opérationnels	(1 790)	48
Effet net des regroupements d'entreprises	587	
Résultat opérationnel	1 046	4 571
Résultat financier	(2 327)	(1 450)
Impôts	(1 523)	(2 838)
Quote-part des entreprises associées et intérêts minoritaires	(212)	(39)
Résultat net part du Groupe	(3 016)	242

Note 7. Note sur les risques**Note 7.1. Risque de marché****Note 7.1.1. Risque de change**

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollar US diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 6,2M\$ en 2010/11.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global ».

Note 7.1.2. Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (17,7M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (solde de 1,0M€) ont des taux d'intérêt variable basés sur le Prime Rate américain.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du Groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 11,5 M€ pour la partie tirée en euros.

La valeur de marché au 30 juin 2011 des instruments dérivés de taux est de -332 KEUR.

Note 7.1.3. Risque action

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaire dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 27 000 actions au 30 juin 2011, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

Note 7.2. Risque de liquidité

En 2006, Avanquest Software SA a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3. Au 30 juin 2011, l'utilisation de cette ligne de crédit est de 10,5M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 7,1M\$ soit 4,9M€).

Au mois d'octobre 2009, Avanquest a mis en place une ligne de crédit de 7M€ sur 5 ans avec trois de ses banques. Cette ligne de crédit, garantie à hauteur de 75% par Oséo, comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») identiques à ceux indiqués ci-dessus. Au 30 juin 2011, cette ligne était utilisée à hauteur de 1M€.

Au mois de décembre 2010, Avanquest a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 2M€ sur 2 ans comportant les mêmes covenants que pour les lignes ci-dessus. Au 30 juin 2011, cette ligne était utilisée à hauteur de 0,5M€.

Au mois d'avril 2011, Avanquest a obtenu un prêt de 2,9M€ sur 4 ans destiné à remplacer un prêt de même montant souscrit par Micro Application Europe et sa filiale Micro Application. Le contrat de prêt prévoit les mêmes covenants que ci-dessus. Au 30 juin 2011, le solde de ce prêt était de 2,7M€.

Au 30 juin 2011, l'ensemble des « covenants » des prêts et lignes ci-dessus sont respectés.

Par ailleurs, la filiale américaine du Groupe Avanquest a obtenu, au cours de l'exercice 2008/09, une ligne de crédit de 10M\$ destinée à financer son besoin en fonds de roulement, et un prêt de 5M\$ d'une durée de trois ans. Ce prêt et cette ligne de crédit comportent des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants »). Ces ratios portent sur la structure du bilan et la rentabilité de la société Avanquest North America.

Au 30 juin 2011, la ligne de crédit n'était pas utilisée et le prêt tiré pour un montant de 1,5M\$. L'ensemble des « covenants » était respecté.

Note 7.3. Risque de crédit et de contrepartie

Note 7.3.1. Risque clients

Le chiffre d'affaires réalisé avec les dix plus importants clients s'élève à 32,4M€, ce qui représente 30 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 37,5% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2010/11, le chiffre d'affaires réalisé avec le 1^{er} client du Groupe a représenté 5,9% du chiffre d'affaires consolidé, le 2^e client a représenté 4,2 %, le 3^e client 3,6 % et le 4^e client 3,1 %.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Le Groupe dispose par ailleurs d'une police d'assurance crédit.

La relative concentration du poste client s'explique par la stratégie de ventes du Groupe auprès de grands comptes :

- en OEM par le référencement de ses produits auprès des premiers fabricants mondiaux de micro-ordinateurs, de modems et de téléphones mobiles notamment ;
- en distribution par un système de vente indirecte auprès des grossistes, de la grande distribution, d'enseignes de multi-spécialistes notamment.

Certaines activités comme l'OEM sont par définition plus rentables que d'autres. En conséquence, une baisse de chiffre d'affaires avec un des principaux clients OEM impacte plus fortement les marges du Groupe à chiffre d'affaires comparable qu'un client d'une autre activité. Enfin l'activité OEM d'Avanquest Software est dépendante du succès commercial de ses propres clients qui agissent pour certains sur des marchés hautement volatils et concurrentiels comme celui des téléphones mobiles.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

Note 7.3.2. Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

Note 8. Notes sur les engagements hors bilan

Note 8.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Le contrat d'acquisition de Micro Application Europe comporte une clause de complément de prix prévoyant un paiement en actions d'un nombre maximum de 916.666 actions Avanquest en fonction de l'atteinte d'objectif de résultat opérationnel lors des deux exercices fiscaux suivants. Le montant maximum a été comptabilisé au bilan dans les autres passifs non courants.

Le contrat d'acquisition de PC Helpsoft comporte une clause de complément de prix prévoyant un paiement en numéraire d'un montant variable en fonction de l'atteinte de certains objectifs. L'estimation de ce complément de prix au 30 juin 2011 est de 0,3MCA\$ et a été comptabilisé au passif du bilan.

Note 8.2. Engagements et garanties donnés

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (10M\$) et le prêt (5M\$) accordée à sa filiale Avanquest North America. La société a également garanti les engagements de sa filiale allemande vis-à-vis d'un de ses fournisseurs pour un montant maximum de 0,5M€ et de sa filiale anglaise vis-à-vis de d'une banque pour un montant maximum de 0,4M£ dans le cadre d'une ligne de découvert autorisé.

Note 8.3. Nantissements donnés

Dans le cadre de l'obtention en 2006 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638.887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus dans cette filiale) et 1.371.097 actions de la société Emme (soit 53% des titres détenus dans cette filiale). Des Sicav ont également été nanties pour un montant de 0,3M€.

Dans le cadre de l'obtention en 2009 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 7M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Dans le cadre de l'obtention en 2011 d'un prêt d'un montant total de 2,9M€ destiné à refinancer les emprunts de Micro Application, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Par ailleurs, Avanquest America et Avanquest North America ont nanti leurs actifs au bénéfice de la banque américaine ayant accordé une ligne de crédit (10M\$) et un prêt (5M\$) à Avanquest North America.

Note 8.4. Engagement et garanties reçus

Les actionnaires de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Software Paradise ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Software Paradise au 23 mai 2007. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Micro Application Europe ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société et ses filiales au 11 février 2011.

Les actionnaires de la société PC Helpsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 31 mars 2011.

Note 9. Autres informations

Note 9.1. Effectif du Groupe

Au 30 juin 2011, le Groupe Avanquest Software compte 530 salariés (contre 493 au 31 mars 2010).

Répartition de l'effectif par pays au 30 juin 2011 :

	France	Etats-Unis	Grande-Bretagne	Allemagne	Chine	Canada	Autres Europe	Total
30/06/2011	156	162	113	13	44	4	38	530
31/03/2010	96	190	128	13	45	14	7	493

La moyenne d'âge des collaborateurs d'Avanquest est de 37 ans.

Note 9.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants (1) présentées dans le tableau ci-dessous.

	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Rémunération fixe	1 246	987
Rémunération variable	296	181
Avantages en nature	30	34
Jetons de présence	52	40
Honoraires	50	108
Avantage du personnel à court terme	1 674	1 350
Paiements fondés sur des actions	1	8
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Total	1 675	1 358

(1) PDG, DG et membres du conseil d'administration

Note 9.3. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe Avanquest est géré selon 4 secteurs opérationnels qui sont représentatifs d'un canal de ventes quand ce canal est géré par une division centralisée (OEM), ou d'une zone géographique pour les autres canaux.

FY 2010/11 (15 mois)	OEM	USA	Royaume- Uni	Europe Continentale	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
Chiffre d'affaires externe	8 174	43 208	33 180	25 268			109 830
Ventes inter-secteurs	-	-	-	-			-
Chiffre d'affaires total	8 174	43 208	33 180	25 268			109 830
Résultat opérationnel courant	1 432	4 594	4 152	-509	14	-7 434	2 249

FY 09/10 (12 mois)	OEM	USA	Royaume- Uni	Europe Continentale	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
Chiffre d'affaires externe	7 372	39 023	24 736	17 021			88 153
Ventes inter-secteurs	-	-	-	-			-
Chiffre d'affaires total	7 372	39 023	24 736	17 021			88 153
Résultat opérationnel courant	1 035	5 884	3 533	-318	-50	-5 560	4 523

Le suivi des postes du bilan est géré par zone géographique uniquement.

30/06/11	Etats- Unis	France	Allemagne	Royaume- Uni	Autres	Elim	Total Groupe
Actif non courant	110 208	164 657	8 735	26 227	165	-190 122	119 871
Dont							
Ecart d'acquisition	50 560	19 054	8 638	25 621	70		103 943
Immobilisations incorp.	2 888	8 533	62	299	5		11 787
Immobilisations corp.	909	527	7	282	80		1 805
Acquisitions immo. incorp.	3 303	3 567	56	278			7 193
Acquisitions immo corp.	369	171	8	178	34		760
31/03/2010	Etats- Unis	France	Allemagne	Royaume- Uni	Autres	Elim	Total Groupe
Actif non courant	119 105	132 778	8 981	30 720	3 008	-183 865	110 727
Dont							
Ecart d'acquisition	52 994	5 959	8 638	25 790	70		93 451
Immobilisations incorp.	2 432	7 466	38	409	5		10 349
Immobilisations corp.	1 261	617	15	346	202		2 441
Acquisitions immo. incorp.	2 063	2 836	23	144			5 066
Acquisitions immo corp.	331	72	1	123	28		555

Note 9.4. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

2.6. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de quinze mois clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Avanquest Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Nouvelles normes, amendements et interprétations applicables depuis le 1^{er} avril 2010 » de la section 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées à compter du 1^{er} avril 2010, dont notamment la norme IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises » et l'amendement de la norme IAS 27 « Comptes consolidés et individuels ».

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Le contexte économique actuel entraîne pour les entreprises une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, notamment en ce qui concerne leur activité. Ceci crée, cette année encore, des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations, que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

Chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la section 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous avons vérifié leur correcte application.

Dépréciation des actifs

La note « Dépréciation des actifs » de la section 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des actifs immobilisés et en particulier des écarts d'acquisition. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés utilisés, ainsi qu'à revoir les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.

Evaluation des actifs lors des regroupements d'entreprise

La note « Incidence des regroupements d'entreprise » de la section 2 « Périmètre de consolidation » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des actifs lors des regroupements d'entreprise et en particulier des actifs incorporels. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 17 octobre 2011

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

ERNST & YOUNG Audit

Gérard Lepié

Any Antola

3. COMPTES SOCIAUX D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 30/06/2011

3.1. Compte de résultat au 30/06/2011

En milliers de €	France	Export	Notes	30/06/11 15 mois	31/03/10 12 mois
Production vendue de biens	344	3 746		4 090	4 175
Production vendue de services	981	12 976		13 957	9 067
Chiffre d'affaires net	1 325	16 722	5.1	18 047	13 242
Production immobilisée				3 298	2 582
Subvention d'exploitation				6	
Reprises amortissements, provisions et transferts de charges				1 468	1 238
Autres produits				1 331	1 121
Produits d'exploitation				24 150	18 183
Achats matières premières, approvisionnements				22	104
Autres achats et charges externes				11 610	8 352
Impôts, taxes et versements assimilés				455	373
Salaires et traitements				5 276	4 231
Charges sociales				2 688	2 154
Dotations aux amortissements sur immobilisations				3 226	2 400
Dotations aux provisions sur actif circulant				1 306	363
Dotations aux provisions pour risques et charges				16	59
Autres charges				3 849	2 146
Charges d'exploitation				28 448	20 182
Résultat d'exploitation				(4 298)	(1 999)
Produits financiers des participations					66
Produits autres valeurs mobilières, créances immob.				186	217
Autres intérêts et produits assimilés				192	165
Reprises sur provisions et transferts de charges				3 961	1 906
Différences positives de change				773	813
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				13	17
Produits financiers				5 125	3 184
Dotations financières aux amortissements et provisions				8 055	6 768
Intérêts et charges assimilées				3 607	915
Différences négatives de change				2 151	503
Charges financières				13 813	8 186
Résultat financier			5.2	(8 688)	(5 002)
Résultat courant avant impôts				(12 986)	(7 001)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital				555	58
Reprises sur provisions et transferts de charges				8 876	1 825
Produits exceptionnels				9 431	1 883
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				761	1 659
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				8 345	223
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions				308	430
Charges exceptionnelles				9 414	2 312
Résultat exceptionnel			5.3	17	(429)
Résultat avant impôt				(12 969)	(7 430)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			7.2		
Impôts sur les bénéfices				(335)	(280)
Bénéfice ou Perte				(12 634)	(7 150)

3.2. Bilan actif au 30/06/2011

En milliers de €	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Net 30/06/11 15 mois	Net 31/03/10 12 mois
Immobilisations incorporelles	3.1 à 3.5	16 891	10 057	6 834	6 606
Immobilisations corporelles	3.4 et 3.5	1 482	1 000	482	560
Titres de participation	3.4 et 3.5	134 367	25 222	109 145	100 884
Autres immobilisations financières	3.4 et 3.5	4 678		4 678	7 492
Actif immobilisé		157 418	36 279	121 139	115 542
Créances	3.6 et 3.7				
Avances et acomptes versés sur commandes		8		8	-
Créances clients et comptes rattachés		6 614	1 657	4 957	7 316
Autres créances		10 400	3 569	6 831	8 566
Trésorerie					
Valeurs mobilières de placement		2 423	1	2 422	5 418
Disponibilités		1 485		1 485	7 618
Comptes de régularisation	3.8				
Charges constatées d'avance		567		567	582
Actif circulant		21 497	5 227	16 270	29 500
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3.9	84		84	82
Ecart de conversion actif	4.9	1 299		1 299	1 899
Total général		180 298	41 506	138 792	147 023

3.3. Bilan Passif au 30/06/2011

En milliers de €	Notes	30/06/11 15 mois	31/03/10 12 mois
Capital social ou individuel		18 187	16 105
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		124 199	120 642
Ecarts de réévaluation [dont écart équivalence :]			
Réserve légale		688	688
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		3 768	3 768
Report à nouveau		(37 314)	(30 164)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(12 634)	(7 150)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		44	35
Capitaux propres	4.1	96 938	103 924
Provisions	4.2	1 601	4 301
Dettes financières	4.3 & 4.4		
Emprunts obligataires convertibles		4 160	4 024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 722	21 671
Emprunts et dettes financières divers		5 786	4 833
Dettes d'exploitation	4.4 & 4.8		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 407	5 865
Dettes fiscales et sociales		1 649	1 551
Dettes diverses	4.4 & 4.8		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3	-
Autres dettes	4.11	3 647	437
Comptes de régularisation	3.8		
Produits constatés d'avance		5	-
Dettes		39 379	38 381
Ecart de conversion passif	4.9	874	417
Total général		138 792	147 023

3.4. Annexe aux comptes sociaux

Note 1. Faits marquants de l'exercice

Lors de l'exercice 2010/11, le groupe Avanquest a mis en œuvre la stratégie d'acquisition annoncée au mois de janvier 2010, lors de la levée de fonds réalisée sous forme d'augmentation de capital et d'émission d'obligations convertibles.

La principale acquisition s'est conclue au mois de février 2011 avec le rachat de 100% des actions de la société Micro Application Europe, Cette acquisition s'inscrit dans une volonté de renforcer la position du groupe Avanquest par un accroissement significatif de ses parts de marché en France, mais aussi de favoriser son développement sur ses différents marchés à l'étranger (Angleterre et Allemagne notamment). Elle s'est conclue pour un montant initial de 7,25M€ (dont 1,5M€ en numéraire et le solde par émission de 1.916.667 actions Avanquest Software) et un complément de prix maximum de 2,75M€ enregistré en autres dettes (entièrement payables en actions Avanquest) en fonction de l'atteinte de certains objectifs de résultat des deux années suivantes.

Avanquest a poursuivi également sa stratégie privilégiant le développement de nouvelles gammes produits et de nouveaux modes de commercialisation des logiciels essentiellement online, qui s'est traduit par l'acquisition de la société canadienne PC Helpsoft pour un montant en numéraire de 0,9MCA\$ et un earn-out potentiel estimé à 0,3MCA\$ enregistré en autres dettes pour un montant de 0,2M€.

Enfin, Avanquest a poursuivi sa stratégie de renforcement de son offre « web to print » avec l'acquisition des actifs de deux petites sociétés américaines, Simply To Impress (pour un montant de 0,7M\$) et Photo Affections (pour un montant de 0,9M\$) et de sa plateforme communautaire Softcity en augmentant sa participation dans la société Piria de 27,7% à 100% (pour un montant de 0,1M\$).

De même Avanquest a consenti à la société Médiaclic un prêt obligataire de 1,5M de dollars canadiens avec l'option de conversion en actions de la société pouvant donner à Avanquest jusqu'à 40% du capital de Mediatic. Au 30 juin, Avanquest avait converti un tiers du prêt lui donnant 12,5% du capital.

Afin de permettre une meilleure prise en compte de l'effet de saisonnalité marqué de l'activité « retail » du groupe Avanquest, l'assemblée des actionnaires a approuvé au mois de février 2011 un changement de la date de clôture de l'exercice fiscal. Celui-ci se terminera désormais le 30 juin de chaque année. L'exercice 2010/11 a donc été prolongé jusqu'au 30 juin 2011 et a une durée de 15 mois.

Avanquest Software a accordé un abandon de compte courant au profit de sa filiale Avanquest France pour un montant de 2,1 M€.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Note 2.1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en euros et conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France. Les informations sont données en milliers d'euro sauf information contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Note 2.2. Principes d'évaluation

Les exercices 2009/10 et 2010/11 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels et les immobilisations financières ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

Note 2.2.1. Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Conformément à la réglementation en matière de frais de recherche et développement, deux phases sont distinguées :

- la phase de recherche
- la phase de développement. Seuls les coûts encourus sur cette phase peuvent être comptabilisés à l'actif.

- Phase de développement

Les frais de développement sont immobilisés sous cette rubrique à condition que :

- Les projets soient nettement individualisés
- Les coûts soient distinctement établis
- Les projets aient de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'activation des frais de développement est envisagée pour l'ensemble des projets de l'entreprise, les coûts correspondant à ceux ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement portés à l'actif du bilan sont amortis sur une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur engagement.

Avanquest Software procède à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à une dépréciation de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

- Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés en « logiciel ». Ils sont amortis sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum.

Avanquest Software procède à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

Fonds de commerce

Les éléments du fonds de commerce sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont dépréciés en fonction de l'attrition des flux commerciaux qu'ils génèrent qui relève généralement du secteur d'activité et de la nature des produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments du fonds de commerce font l'objet d'une appréciation conformément à la nouvelle définition des modalités de constatation d'une dépréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de provision ou amortissement exceptionnel.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Note 2.2.2. Immobilisations corporelles

Valorisation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Amortissement

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie estimée. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- | | | |
|--------------------------------|----------|------------|
| - Agencements et installations | linéaire | 10 ans |
| - Mobilier de bureau | linéaire | 7 à 10 ans |
| - Matériel informatique | linéaire | 4 et 5 ans |
| - Véhicules | linéaire | 4 ans |

Il est pratiqué un amortissement dérogatoire sur le matériel informatique. Ce matériel est amorti économiquement sur 4 à 5 ans. Sur le plan fiscal, l'amortissement dégressif est pratiqué. L'amortissement dérogatoire résulte uniquement de l'application des deux méthodes.

Une dépréciation complémentaire est constatée en cas de perte de valeur ou de modification de la durée d'utilisation.

Note 2.2.3. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont constatés en charge comme l'autorise l'article 39-1-5 du CGI.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est annuellement appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- Capitaux propres
- Plus values latentes
- Rentabilité
- Eléments prévisionnels
- Utilité pour l'entreprise

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

La société applique notamment la méthode des cash flow futurs actualisés. Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie des filiales et sous-filiales ont été un taux d'actualisation de 9,00% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. Les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base du budget cible pour l'année 2011/2012 tel qu'arrêté par le conseil d'administration, extrapolé sur 4 ans selon une hypothèse raisonnable de progression du niveau de rentabilité.

Les hypothèses existant à la date d'établissement des comptes, et prenant en considération les conséquences limitées dans le temps de la crise économique et financière, peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Autres immobilisations financières

Ces éléments sont valorisés à leur valeur d'acquisition.

Note 2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Note 2.4. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au taux de la devise du mois précédant la date de l'opération. Les comptes bancaires en devises sont valorisés au cours de clôture.

Note 2.5. Valeurs mobilières de placement

Principe de valorisation

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au prix d'achat selon la méthode du premier entré – premier sorti.

Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'une éventuelle diminution de la valeur des titres à la clôture de l'exercice.

Note 2.6. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier de la société Avanquest Software, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit ou du téléchargement sur internet. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.

- Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.
- Les royalties facturées aux sociétés du groupe sur la base du chiffre d'affaires produit généré dans ces filiales sont reconnues en chiffre d'affaires dès qu'elles sont générées.

Note 3. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

Note 3.1. Frais de recherche et développement

- Investissements

L'enveloppe consacrée par Avanquest Software aux frais de recherche et développement au titre de l'exercice 2010/11, s'élève à 4,17 M€, soit 23% du chiffre d'affaires (18,05 M€).

Le montant des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 3,3 M€ contre 2.6 M€ l'exercice dernier (12 mois). La valeur relative des frais de développement immobilisés s'établit à 79,10% du coût total des études contre 76,22 % l'exercice précédent.

Au 30 juin 2011, le montant des frais de Recherche et Développement qui reste en charge dans le compte de résultat s'élève à 0.9 M€ contre 0.8 M€ pour l'exercice précédent.

- Evaluation périodique

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés a conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets.

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 89K€.

Note 3.2. Concessions, brevets, logiciels

Ce poste est constitué des éléments suivants :

En €000	Brut	Amortissement & provision	Net
Logiciels développés par Avanquest Software	10 903	6 492	4 411
Marques	36	8	28
Progiciels acquis	1 177	1 064	113
Total	12 116	7 564	4 552

Note 3.3. Fonds de commerce

Ce poste est constitué exclusivement du fonds de commerce OEM acquis le 23 décembre 1998 auprès de la société suédoise TRIO AB. Compte tenu de l'attrition constatée sur es éléments de ce fonds de commerce, celui-ci est intégralement déprécié.

En €000	Brut	Amortissement & provisions	Net
Fonds de commerce OEM Trio	1 694	1 694	0

Note 3.4. Mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En €000	Brut 01/04/10	Acquisitions	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 30/06/11	Amort.et provision 30/06/11	Net 30/06/11	Net 31/03/10
Frais de Développement	2 299	2 275	1 513	3 061	799	2 262	1 927
Concessions, brevets, logiciels	10 357	2 219	460	12 116	7 564	4 552	4 644
Fonds de commerce	1 694			1 694	1 694	0	15
Autres immos incorporelles	20			20		20	20
Total	14 370	4 494	1 973	16 891	10 057	6 834	6 606

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En €000	Brut 01/04/10	Acquisiti ons	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 30/06/11	Amort.et provision 30/06/11	Net 30/06/11	Net 31/03/10
Agencements, aménagements et installations	550	-	65	485	221	264	369
Matériel de transport	3	-	3	0	-	0	0
Matériel et mobilier de bureau & informatique	878	153	34	997	779	218	191
Total	1 431	153	102	1 482	1 000	482	560

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En €000	Brut 01/04/10	Acquisiti ons	Cessions, Virements de poste à poste	Brut 30/06/11	Amort.et provisions 30/06/11	Net 30/06/11	Net 31/03/10
Titres de participation	130 376	12 264	8 273	134 367	25 222	109 145	100 884
Créances rattachées à des participations	7 088	1 067	4 652	3 503	-	3 503	7 088
Autres titres immobilisés	88	1 113	476	725	-	725	88
Prêts, autres immo. financ.	316	156	21	451	-	451	316
Total	137 868	14 600	13 422	139 046	25 222	113 824	108 376

De nombreux mouvements ont affecté le poste « titres de participation ».

Avanquest Software a étendu son périmètre en France et au Canada avec l'acquisition:

- De 100% de la société Micro Application Europe (France) et sa filiale Micro Application
- De 100% de la société PC Helpsoft (Canada)
- De 12,5% de la société Mediaclip (Canada) par conversion d'une partie de l'emprunt convertible mis en place en août 2010
- D'une participation inférieure à 5% dans la société Antvoice (France).

Elle a également augmenté le montant de sa participation dans la filiale italienne détenue à 100% pour 244K€.

Avanquest Software a renforcé sa participation dans Piria de 27% à 100% qu'elle a ensuite cédée à Avanquest Software USA pour 725K\$, montant réinvesti dans le capital Avanquest America.

Parallèlement les filiales anglaises sans activité ont été dissoutes. Il s'agit de Fasttrak, BVRP UK, Guildsoft et Mediagold UK. Ces dissolutions n'ont eu aucun impact sur l'exercice, les titres de ces sociétés étant provisionnées à 100% (provision à hauteur de 7,8 M€)

Les titres de participation ont fait l'objet d'une appréciation de la valeur en application du principe d'évaluation énoncé. L'application du principe a conduit à déprécier les titres d'Avanquest Deutschland pour 3 473K€, Avanquest Italie pour 376K€ et Avanquest France pour 489K€.

La diminution du poste « créances rattachées à des participations » résulte des remboursements effectués par les filiales.

L'augmentation du poste « autres titres immobilisés » concerne les obligations convertibles de la société Mediaclip.

La variation du poste « Prêts, autres immobilisations financières » correspond principalement au dépôt de garantie sur prêt OSEO.

Note 3.5. Amortissements et dépréciations

Amortissements

En €000	Amort 01/04/10	Dotations de l'exercice	Reprises/ Virements Poste à poste	Amort 30/06/11
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	373	773	347	799
Concessions, brevets	5 712	2 312	460	7 564
Fonds de commerce	1 679	15		1 694
Immobilisations corporelles				
Agencements, aménagements et installations	181	67	27	221
Matériel de transport	3		3	0
Matériel et mobilier de bureau et informatique	687	119	27	779
Total	8 635	3 286	864	11 057

Dépréciations

En €000	Prov. 01/04/10	Dotations	Reprises	Prov. 30/06/11
Immobilisations financières				
Titres de participation	29 492	4 338	8 608	25 222
Total	29 492	4 338	8 608	25 222

Note 3.6. Echéance des créances

Le montant des créances dont l'échéance est à plus d'un an s'élève à 3 503K€ dont 3 003K€ de créances rattachées à des participations. L'échéance des autres créances (Clients et autres créances de l'actif circulant) est à moins d'un an soit un total de 18 031K€.

Note 3.7. Détail des produits à recevoir

En €000	Au 30/06/11
Clients & comptes rattachés Factures à établir	307
Autres créances	593
Disponibilités	1
Total	901

Note 3.8. Détail des charges et produits constatés d'avance

En €000	Au 30/06/11
Charges constatées d'avance	567
Loyers	320
Publicité – Marketing - Communication	42
Redevances	141
Leasing – Location	6
Assurances	32
Maintenance	9
Autres	17

En €000	Au 30/06/11
Produits constatés d'avance	5
Autres	5

Note 3.9. Détail des charges à répartir

En €000

Montant net au 01/04/10	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net au 30/06/11
82	31	29	84

Les frais d'émission d'emprunts composent l'essentiel de ce poste. La charge est répartie linéairement en fonction de la durée des emprunts (7 ans, 5 ans et 45 mois).

Note 4. Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Note 4.1. Capitaux propres

- Capital

Au 30 juin 2011, le capital de la société AVANQUEST SOFTWARE SA est composé de 18 186 898 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie.

Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 31 mars 2010	16 105 398
Création d'actions nouvelles	
Création d'actions nouvelles par exercice de BSA :	
Titres émis au titre de l'acquisition de Micro Application	1 916 667
Création d'actions suite à l'attribution d'actions gratuites	164 833
Au 30 juin 2011	18 186 898

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	149 500	149 250	337 500
Nombre de bénéficiaires	30	12	37
Dont dirigeants	1	1	0
Prix de souscription	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 30/06/2011	145 167	148 417	114 667
Titres souscrits au 30/06/2011	37 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	1 333	28 417	125 334

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	28/03/07	17/09/08	28/07/2010
Nombre de titres autorisés	220 000	500 000	500 000
Date du conseil d'administration	10/05/07; 30/05/07; 11/06/09	3/02/09; 11/06/09; 05/11/09; 25/11/09	4/11/10 5/05/11
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	220 000	491 700	115 000
Nombre de bénéficiaires	32	61	9
Dont dirigeants	1	9	1
Période d'acquisition	2 ou 3 ans	2 à 4 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	½ ou 1/3 par année de présence	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 30/06/2011	166 183	214 300	0
Actions émises au 30/06/2011	80 850	79 500	0
Titres potentiels maximum*	49 500	406 500	500 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur:

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest	Actionnaires Micro- Application
Date d'assemblée	3/10/06	11/02/2011
Nombre de titres autorisés	110 000	916 666
Nombre de bénéficiaires	7	4
Dont dirigeants Avanquest	3	0
Date du conseil d'administration	8/11/06	11/02/2011
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	95 000	916 666
Prix de souscription	15,66€	3,00€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse	Earn-out en fonction de l'atteinte d'objectifs sur 2 ans
Droits acquis au 30/06/2011	31 667	0
Titres souscrits au 30/06/2011	0	0
Titres potentiels maximum*	95 000	916 666

* Tenant compte des bons perdus ou annulés

La société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4€60. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 747 actions.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 2.990.497€.

Le capital social serait ainsi porté de 18.186.898€ à 21.177.395€ soit une augmentation en pourcentage de 16,4% étalée dans le temps entre 2011 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et environ un quart des actions gratuites ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints
- La moitié des actions potentiellement à créer proviennent d'options, de bons de souscription d'actions ou d'obligations convertibles dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

Variation des capitaux propres

En €000	
Capitaux propres au 01/04/2010	103 924
Résultat de l'exercice	-12 634
Augmentation du capital et primes d'émission	5 639
Provisions réglementées	9
Capitaux propres au 30/06/2011	96 938

L'augmentation de capital d'un montant de 5,6M€ correspond à l'augmentation de capital réalisée au mois de février 2011 lors de l'acquisition de Micro Application Europe (sous déduction des frais d'augmentation de capital 111K€)

Note 4.2. Provisions

En €000	Provisions 01/04/10	Dot° expl°	Dot° Fin.	Dot° Exc.	Rep. Expl°	Rep. Fin.	Rep. Exc.	Util°	Provisions 30/06/2011
Provisions pour risques de change	1 899		1 299			1 899		1 899	1 299
Autres provisions pour risques *	2 402	17		192		1 224	1 084	1 851	302
Total	4 301	17	1 299	192		3 123	1 084	3 750	1 601

* Les autres provisions sont constituées de provisions pour frais de restructuration (208K€), et pour couvrir le risque lié à des avances sur royalties (93K€).

Note 4.3. Dettes financières

Prêts et lignes de crédit

Au 30 juin 2011, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software SA, est de 10,5M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 7,0M\$ soit 4,9M€). La ligne de 7M€ mise en place en 2009 était utilisée à hauteur de 1,0M€ et le solde disponible 4M€. Une ligne de 2M€ a également été mise en place en décembre 2010. Elle est utilisée à hauteur de 0,5M€.

Avanquest a obtenu également un prêt de 2,9M€ en avril 2011, destiné à remplacer un prêt de même montant souscrit par Micro Application Europe et sa filiale Micro Application.

Avance Oséo

Avanquest Software SA a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2011, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%.

Note 4.4. Echéance des dettes

Les dettes financières dont l'échéance est à plus d'un an s'élèvent à 16 791 K€. Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans. L'échéance des autres dettes est à moins d'un an soit 22 588K€.

Note 4.5. Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 6,2M\$ en 2010/11.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Note 4.6. Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (17,7M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 11,5 M€ pour la partie tirée en euros. La valeur de marché au 30 juin 2011 des instruments dérivés de taux est de -332 KEUR.

Note 4.7. Risque action

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaire dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société, soit 27 000 actions au 30 juin 2011, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

Note 4.8. Détail des charges à payer

en €000	Au 30/06/11
Emprunts obligataires convertibles	
• Intérêts courus	168
Emprunts & dettes financières	
• Intérêts courus	54
Fournisseurs & comptes rattachés	
• Factures à recevoir	351
Dettes fiscales & sociales	1 102
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	
• Factures à recevoir	3
Autres dettes	679
Total	2 357

Note 4.9. Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

NATURE DES ECARTS En €000	Montant Actif - Perte latente	Compensé par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant Passif – Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières	1 117		1 117	513
Sur créances	180		180	260
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	2		2	101
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	1 299		1 299	874

Note 4.10. Transfert de charges

Les transferts de charges correspondent aux charges supportées par Avanquest Software pour le compte de ses filiales et refacturées euro pour euro dans le cadre de son exploitation.

Note 4.11. Autres dettes

Le montant des autres dettes comprend essentiellement les earn out relatifs aux acquisitions de Micro Application (2,8M€) et de PC Helpsoft (0,2M€).

Note 5. Notes sur le compte de résultat

Note 5.1. Chiffre d'affaires

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE En €000	MONTANT
France	1 325
Etats Unis	3 019
Grande Bretagne	5 996
Allemagne	786
Autres pays d'Europe	3 439
Autres pays	3 482
TOTAL	18 047

REPARTITION PAR ACTIVITES En €000	MONTANT
Logiciels	9 140
Refacturation aux filiales	8 891
Divers	16
TOTAL	18 047

Note 5.2. Analyse du résultat financier

Le résultat financier dégage une perte de 8 688 K€ contre une perte de 5 002 K€ l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice est composé essentiellement par une provision sur titres de participation de 4 338K€, par une provision pour dépréciation de compte courant relative aux filiales allemandes et canadiennes de 2 418K€, par une fluctuation de change défavorable (779K€), et par les intérêts sur emprunts (1 094K€).

Note 5.3. Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel affiche un bénéfice de 17K€ contre une perte de 429K€ l'exercice précédent. La variation entre les 2 exercices s'explique principalement par une diminution du poste amortissements exceptionnels consécutive à la remise en cause des projets ne répondant plus aux critères d'immobilisation (-201K€) et à une reprise de provision nette des frais de restructuration (-271K€).

Note 6. Notes sur les engagements hors bilan

Note 6.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Le contrat d'acquisition de Micro Application Europe comporte une clause de complément de prix prévoyant un paiement en actions d'un montant maximum de 2,8M€ (ou 916.666 BSA donnant accès à des actions Avanquest valorisées sur la base de 3€ par action comme prévu au contrat d'acquisition) en fonction de l'atteinte d'objectif de résultat opérationnel lors des deux exercices fiscaux suivants.

Le contrat d'acquisition de PC Helpsoft comporte une clause de complément de prix prévoyant un paiement en numéraire d'un montant variable en fonction de l'atteinte de certains objectifs. L'estimation de ce complément de prix au 30 juin 2011 est de 0,3MCA\$.

Ces montants ont été inclus dans le prix d'acquisition des titres et figurent en autres dettes au passif du bilan.

Note 6.2. Engagement de garanties données

Avanquest a apporté sa garantie à la banque américaine pour le montant de la ligne de crédit (10M\$) et le prêt (5M\$) accordée à sa filiale Avanquest North America. La société a également garanti les engagements de sa filiale allemande vis-à-vis d'un de ses fournisseurs pour un montant maximum de 0,5M€ et de sa filiale anglaise vis-à-vis de d'une banque pour un montant maximum de 0,4M£ dans le cadre d'une ligne de découvert autorisé.

Note 6.3. Nantissements donnés

Dans le cadre de l'obtention en 2006 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638.887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus dans cette filiale) et 1.371.097 actions de la société Emme (soit 53% des titres détenus dans cette filiale). Des Sicav ont également été nanties pour un montant de 0,3M€.

Dans le cadre de l'obtention en 2009 de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 7M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises.

Dans le cadre de l'obtention en 2011 d'un prêt d'un montant total de 2,9M€ destiné à refinancer les emprunts de Micro Application, Avanquest a nanti auprès de certaines banques le fonds de commerce de ses activités françaises

Par ailleurs, Avanquest America et Avanquest North America ont nanté leurs actifs au bénéfice de la banque américaine ayant accordé une ligne de crédit (10M\$) et un prêt (5M\$) à Avanquest North America.

Note 6.4. Engagement en matière de crédit bail

Avanquest Software n'a pas d'engagement en matière de crédit bail.

Note 6.5. Indemnités de départ à la retraite

A leur départ à la retraite, certains salariés de la société doivent recevoir une indemnité calculée selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Le montant des engagements de retraite calculé selon la méthode prospective est non significatif et s'élève à 483K€. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,50%
Age de départ en retraite :	65 ans
Taux d'inflation annuel :	2,00%
Augmentation des salaires :	0 à 4% suivant l'âge

Compte tenu de la faible moyenne d'âge du personnel, la politique du Groupe est de ne pas constituer de provision au titre des droits théoriquement acquis mais de prendre en charge le coût correspondant dans l'exercice de départ en retraite effectif des salariés.

Note 6.6. Engagement de garanties reçus

Les actionnaires de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Software Paradise ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Software Paradise au 23 mai 2007. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Micro Application Europe ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société et ses filiales au 11 février 2011.

Les actionnaires de la société PC Helpsoft ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société au 31 mars 2011.

Note 7. Autres informations

Note 7.1. Effectif de l'entreprise

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 80 personnes contre 78 en 2009/2010 soit une augmentation de 3% de l'effectif. La répartition par catégorie s'établit comme suit :

Employés	22
Ingénieurs et cadres	54
Dirigeants	4
Total	80

Note 7.2. Participation des salariés

L'accord de participation n'a pas trouvé son application au titre de cet exercice.

Note 7.3. Intéressement

L'accord d'intéressement basé sur les résultats groupe n'a pas trouvé son application en 2010-2011.

Note 7.4. Droit individuel de formation (DIF)

Le nombre d'heures acquises au 30 juin 2011 dans le cadre du DIF s'élève à 4 937 heures. Il est précisé que les heures de DIF s'acquièrent en fin d'année calendaire. Un salarié a bénéficié du DIF au cours de l'exercice pour un volume de 31 heures.

Note 7.5. Rémunération allouée aux membres des organes de direction

Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de Direction de la société Avanquest Software, à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élève à 723K€.

Il a été versé une somme de 40K€ au titre des jetons de présence aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice.

Note 7.6. Transaction avec les parties liées

Il n'existe pas de transactions avec les parties liées en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant eu des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Note 7.7. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes figurant au compte de résultat est de 256K€ pour les missions de contrôle légal des comptes et de 57K€ pour les missions annexes. Les honoraires liés aux travaux portant sur l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission à hauteur de 95K€.

Note 7.8. Informations concernant les entreprises liées et avec lesquelles la société a un lien de participation

En €000 au 30/06/11	Liées	Participation
Immobilisations financières nettes	112 124	524
Créances nettes	9 344	
Dettes	9 003	
Charges constatées d'avance	2	
Produits constatés d'avance	1	
Produits financiers	333	
Charges financières	838	

Note 7.9. Tableau des filiales et participations

Dénomination - Siège Social	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part	Val.brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires (***)	Résultat (***)
Unités en €			Dividendes	Val. Nette Titres	Cautions		
FILIALES (50% et plus)							
AVANQUEST FRANCE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex - France	1 298 646	-2 523 054	100%	5 727 922	-15 925	1 811 860	1 572 458
			-	348 051	-		
AVANQUEST AMERICA Inc* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808 - USA	21 031 230 ¹	32 145 088 ¹	100%	59 824 459	4 909 459	47 827 933 ²	4 998 142 ²
			-	59 824 459	-		
AVANQUEST UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Royaume Uni	97 501 ³	2 001 092 ³	100%	5 468 413	625 329	18 202 843 ⁴	-124 559 ⁴
			-	5 468 413	-		
AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 - 81667 München Allemagne	66 000	-1 399 887	100%	4 456 537	256 810	2 095 998	-198 031
			-	0	500 000		
AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2° Pl 28290 Las Matas - Madrid Espagne	10 000	-968 603	100%	9 900	910 439	0	-56 810
			-	0	-		
AVANQUEST ITALIA Via De Togni 7 MI 20123 Milano - Italie	254 476	-242 476	100%	375 629	252 065	1 228 910	-109 330
			-	0	-		
AVANQUEST SOFTWARE CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East JinLing Road Shanghai 200021 - Chine	6 780 304 ⁵	-5 964 730 ⁵	100%	1	-	1 559 ⁶	1 411 782 ⁶
			-	1	-		
EMME SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex - France	2 516 990	7 680 039	97,54%	45 583 646	- 5490342	3 947 058	3 961 371
			-	30 583 646	-		
SOFTWARE PARADISE Sheridan House 40-43 Jewry Street Royaume Uni	49 859 ³	320 931 ³	100%	1 518 967	-	2 578 787 ⁴	-298 274 ⁴
			-	1 518 967	-		
AVANQUEST Software CANADA 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal - Canada	717 ⁷	-363 327 ⁷	100%	671	920 865	1 041 236 ⁸	-289 660 ⁸
			-	671	-		

¹ 1 USD = 0,69190€

² 1 USD = 0,74161€

³ 1 GBP = 1,10797€

⁴ 1 GBP = 1,16227€

⁵ 1 CNY = 0,10705€

⁶ 1 CNY = 0,11123€

⁷ 1 CAD = 0,71679€

⁸ 1 CAD = 0,73561€

TECHNOLOGIES SOFTCITY 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal - Canada	7 317 ⁷	-60 733	67%	588	-	36 856 ⁸	-207 879 ⁸
				-	588	-	
MICRO APPLICATION EUROPE SA ** 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex - France	22 604 000	-16 131 199	100%	9 999 999	2 880 762	6 843 903	-209 216
				-	9 999 999	-	
PC HELPSOFT Labs Inc. Stevenson Luchies & Legh 300 – 848 Courtney Street V8W 1C4 Victoria, British Columbia - Canada	2 000	-2 990	100%	876 748	-	485 794	39 284
				-	876 748	-	
PARTICIPATIONS							
MEDIACLIP Inc 30 rue de Serres Terrebonne, J6Y 1W3 -Canada	ND	ND	12,5%	375 770	725 176	ND	ND
				-	375 770	-	

* Données consolidées intégrant les sociétés AVANQUEST America Inc, Avanquest Software USA et Avanquest North America. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

** Données consolidées intégrant les sociétés Micro Application Europe SA et Micro Application SAS. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

*** Données couvrant une période de 15 mois allant du 1^{er} avril 2010 au 30 juin 2011 pour l'ensemble des sociétés à l'exception de Micro Application Europe et PC Helpsoft dont les données correspondent à la période allant de leur entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Avanquest (respectivement 1^{er} mars et 1^{er} avril 2011) au 30 juin 2011.

ND : non disponible

Les avances en compte courant auprès des sociétés Avanquest Deutschland, Avanquest Iberica et Avanquest Software Canada sont dépréciées respectivement à hauteur de 256.810€, de 910.439€ et de 818.402€.

Par ailleurs, le compte client Avanquest Deutschland de 1.635k€ est déprécié à hauteur de 1.275k€ et le compte courant sur la sous filiale Emme Deutschland est totalement déprécié pour 1.276k€.

AVANQUEST Software S.A est l'entité consolidante du groupe AVANQUEST.

Note 7.10. Impôts

INTEGRATION FISCALE

AVANQUEST Software a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2006. Elle est la tête de groupe fiscal. Le périmètre d'intégration a été étendu au 1^{er} avril 2008 et comprend dorénavant les filiales suivantes :

- Avanquest France.
- Emme
- Educinvest
- Anten

Modalité de répartition de l'impôt

La société mère, Avanquest Software supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférents aux bénéfices et aux plus-values réalisées par ses filiales de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur les bénéfices et plus values réalisées par les filiales.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

L'intégration fiscale de ces filiales n'a pas d'impact cette année sur l'impôt de Avanquest Software dans la mesure où les différentes structures sont déficitaires fiscalement.

ALLEGEMENT OU ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

En €000	Au 30/06/11	IS et contributions correspondantes*
Organic	33	11
Provision avance royalties	75	25
Ecart conversion passif	874	291
Ecart sur valeurs liquidatives de sicav	35	12
Amortissements dérogatoires	-44	-15
Coût d'acquisition	237	79
Déficit reportable	26 720	8 907
Allègement net	27 930	9 310

- Taux d'IS retenu : 33 1/3 %

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Avanquest Software a bénéficié cette année d'un crédit d'impôt recherche pour 244K€ au titre de l'exercice 2010/2011.

Note 7.11. Procès et litiges

A la connaissance de la société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du Groupe.

Note 7.12. Inventaire des valeurs mobilières en portefeuille

Type de valeurs mobilières	Quantité au 30/06/11	Valeur totale d'achat en €000	Valeur en €000 au 30/06/11
Actions propres – Contrat de liquidité	27 000	65	64
Sicav françaises	5 442	2 358	2 393
TOTAL	32 442	2 423	2 457

Le nombre d'actions propres acquises entre le 1^{er} avril 2010 et le 30 juin 2011 dans le cadre du programme de rachat d'actions propres s'élève à 363.234 actions pour 366.622 actions cédées.

Note 8. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

3.5. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels au 30 juin 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de quinze mois clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Avanquest Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Le contexte économique actuel entraîne pour les entreprises une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, notamment en ce qui concerne leur activité. Ceci crée, cette année encore, des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note 2.2 « Principes d'évaluation » de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

Titres de participation

Votre société comptabilise des dépréciations de titres de participation lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable des titres détenus, tel que cela est décrit dans la note « 2.2.3 Immobilisations financières » de la section 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'usage des sociétés détenues sur la base des éléments disponibles à ce jour. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent et des dépréciations constatées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 17 octobre 2011

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC

ERNST & YOUNG Audit

Gérard Lepié

Any Antola

4. RAPPORT DE GESTION D'AVANQUEST SOFTWARE S.A. AU 30 JUIN 2011

La Garenne-Colombes, le 21 septembre 2011.

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément aux dispositions de la loi et des statuts d'Avanquest Software (ci-après « Avanquest Software » ou la « Société ») à l'effet de vous demander notamment d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

4.1. Comptes consolidés

4.1.1. Activité du Groupe durant l'exercice 2010/11

L'ensemble des informations financières consolidées ou afférentes au groupe est présentée dans ce document en conformité aux normes IFRS.

Sur l'exercice d'une durée exceptionnelle de 15 mois, le chiffre d'affaires s'élève à 109,8M€.

Le Groupe Avanquest a réalisé deux acquisitions durant l'exercice :

- Micro Application, N°1 français des éditeurs d'applications grand public, dont les équipes ont maintenant rejoint celles d'Avanquest. Ce rapprochement stratégique vise à consolider les positions de marché du Groupe, jusqu'ici peu présent en France, tout en renforçant sa capacité d'innovation. Une attention particulière sera portée à l'optimisation des synergies entre les 2 entités par un enrichissement mutuel des gammes en France, au Royaume-Uni et surtout en Allemagne et au développement de logiciels innovants situés au cœur de la convergence technologique, tels que les applications pour SmartPhones, tablettes et réseaux sociaux (iPhone, iPad, BlackBerry, Windows Phone, Facebook...)
- PC HelpSoft, spécialisée dans la vente de logiciels utilitaires sur Internet auprès du grand public, acquise le 31 mars 2011. Basée à Victoria (Colombie Britannique), PC HelpSoft est une jeune entreprise experte dans l'utilisation des techniques de référencement sur Internet et l'optimisation du taux de conversion des visiteurs. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie d'Avanquest privilégiant la montée en puissance des ventes online et son intégration permettra :
 - d'optimiser le taux de conversion et le retour sur investissements (ROI) de ses campagnes Internet ;
 - de renforcer sa présence sur les marchés les plus matures, notamment les marchés anglophones, très concurrentiels, et de dupliquer son savoir-faire sur de nouveaux territoires.

Le dernier trimestre de l'exercice, qui s'est déroulé dans un contexte de marché peu dynamique, a été consacré à l'intégration de Micro Application et de PC Helpsoft, start-up canadienne acquises au premier trimestre de 2011.

Dans un contexte de marché toujours difficile en matière de vente offline de logiciels grands public, Avanquest a pour objectif d'accélérer sa mutation vers le online et le cloud afin de répondre aux nouveaux modes de consommation. Le Groupe se prépare à lancer en 2011-2012 de nouvelles versions online comprenant souscriptions, revenus récurrents et services associés pour ses principales gammes de logiciels.

4.1.2. Faits caractéristiques de l'exercice 2010/11 d'une durée exceptionnelle de 15 mois clos le 30 juin 2011

Lors de l'exercice 2010/11, le groupe Avanquest a mis en œuvre la stratégie d'acquisition annoncée à au mois de janvier 2010, lors de la levée de fonds réalisée sous forme d'augmentation de capital et d'émission d'obligations convertibles.

La principale acquisition s'est conclue au mois de février 2011 avec le rachat de 100% des actions de la société Micro Application Europe représentant 100% des droits de vote. Cette acquisition s'inscrit dans une volonté de renforcer la position du groupe Avanquest par un accroissement significatif de ses parts de marché en France, mais aussi de favoriser son développement sur ses différents marchés à l'étranger (Angleterre et Allemagne notamment). Elle s'est conclue pour un montant initial de 7,25M€ (dont 1,5M€ en numéraire et le solde rémunéré par l'émission de 1.916.667 actions Avanquest Software) et un complément de prix maximum de 2,75M€ (entièrement payable en actions Avanquest et pour un nombre maximum de 916.666 actions) en fonction de l'atteinte de certains objectifs de résultat des deux années suivantes.

Avanquest a poursuivi également sa stratégie privilégiant le développement de nouvelles gammes produits et de nouveaux modes de commercialisation des logiciels essentiellement online, qui s'est traduit par l'acquisition de la

société canadienne PC Helpsoft pour un montant en numéraire de 0,9MCA\$ et un earn-out potentiel estimé à 0,3MCA\$.

Enfin, le groupe a poursuivi sa stratégie de renforcement de son offre « web to print » avec l'acquisition des actifs de deux petites sociétés américaines, Simply To Impress (pour un montant de 0,7M\$) et Photo Affections (pour un montant de 0,9M\$) et de sa plateforme communautaire Softcity en augmentant sa participation dans la société Piria de 27,7% à 100% (pour un montant de 0,1M\$).

De même Avanquest a consenti à la société Médiaclip un prêt obligataire de 1,5M de dollars canadiens avec l'option de conversion en actions de la société pouvant donner à Avanquest jusqu'à 40% du capital de Médiaclip. Au 30 juin, Avanquest avait converti un tiers du prêt représentant 12,5% du capital.

Afin de permettre une meilleure prise en compte de l'effet de saisonnalité marqué de l'activité « retail » du groupe Avanquest, l'assemblée des actionnaires a approuvé au mois de février 2011 un changement de la date de clôture de l'exercice fiscal. Celui-ci se terminera désormais le 30 juin de chaque année. L'exercice 2010/11 a donc été prolongé jusqu'au 30 juin 2011 et a donc une durée de 15 mois.

4.1.3. Eléments financiers

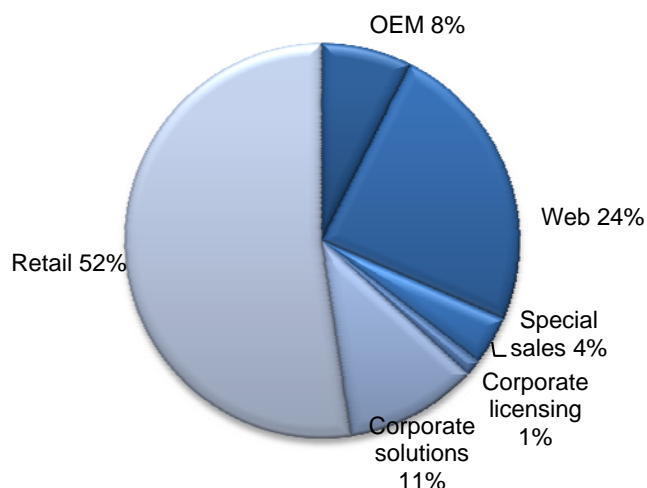
4.1.3.1. Chiffres clés

Données consolidées en M€	Exercice 2010/11	Exercice 2009/10
	(15 mois)	(12 mois)
Chiffre d'affaires	109,8	88,2
Résultat opérationnel	1,0	4,6
Résultat avant impôt	(1,8)	3,1
Résultat net (part du groupe)	(3,0)	0,3
Résultat par action (en €)	(0,18)	0,02
Résultat par action après dilution potentielle (en €)	(0,18)	0,02
Capitaux propres part du groupe	97,7	98,3
Emprunts et autres dettes financières	24,5	30,2
Trésorerie disponible	10,9	20,4
Ratio dettes financières nettes/fonds propres	0,14	0,10

4.1.3.2. Répartition du chiffre d'affaires

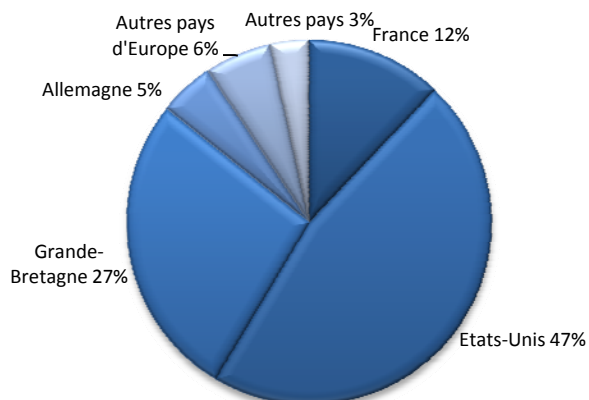
Le chiffre d'affaires par pôle d'activité est réparti comme suit :

En €000	2010/11	2009/10
Logiciels	99 055	82 236
Services	8 878	5 744
Divers	1 749	173
Total	109 830	88 153



Le chiffre d'affaires par zone géographique est réparti comme suit :

En €000	2010/11	2009/10
France	13 291	4 104
Etats-Unis	51 034	42 177
Grande Bretagne	29 826	28 932
Allemagne	5 382	3 982
Autres pays d'Europe	6 516	5 876
Autres pays	3 781	3 082
Total	109 830	88 153



Ramené sur 12 mois, le chiffre d'affaires consolidé est resté stable par rapport à l'exercice précédent. Le poids de la France augmente significativement suite à l'acquisition de Micro Application.

4.1.3.3. Résultat opérationnel courant

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le groupe Avanquest est géré selon 4 secteurs opérationnels qui sont représentatifs d'un canal de ventes quand ce canal est géré par une division centralisée (OEM), ou d'une zone géographique pour les autres canaux.

FY 2010/11 (15 mois)	OEM	USA	Royaume-Uni	Europe Continentale	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
Chiffre d'affaires externe	8 174	43 208	33 180	25 268			109 830
Ventes inter-secteurs	-	-	-	-			-
Chiffre d'affaires total	8 174	43 208	33 180	25 268			109 830
Résultat opérationnel courant	1 432	4 594	4 152	-509	14	-7 434	2 249

FY 09/10 (12 mois)	OEM	USA	Royaume-Uni	Europe Continentale	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
Chiffre d'affaires externe	7 372	39 023	24 736	17 021			88 153
Ventes inter-secteurs	-	-	-	-			-
Chiffre d'affaires total	7 372	39 023	24 736	17 021			88 153
Résultat opérationnel courant	1 035	5 884	3 533	-318	-50	-5 560	4 523

4.1.3.4. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel enregistre outre les résultats des opérations courantes :

- Les autres charges et produits opérationnels à hauteur de -1,8 M€ correspondant principalement aux charges des restructurations menées suite aux acquisitions de Micro-Application et des activités Web to print aux Etats-Unis.
- Un produit net de 0,6 M€ enregistré suite à la valorisation en juste valeur des actions Avanquest à émettre en rémunération de l'earn out lié à l'acquisition de Micro-Application sur la base du cours de bourse de l'action observé au 30 juin 2011.

4.1.3.5. Frais de recherche et développement

Les frais consacrés par le Groupe aux activités de recherche et développement pour l'exercice 2010/11, s'élèvent à 4,17 M€ chez Avanquest Software et 6,4 M\$ chez Avanquest North America. Les crédits d'impôts enregistrés au titre de ces dépenses s'élèvent à 244 K€ pour la France et 1 M\$ pour les Etats-Unis.

Les frais de développement bruts capitalisés se sont élevés à 3,3 M€ chez Avanquest Software et 3 M\$ chez Avanquest North America. Conformément aux principes comptables du groupe, les crédits d'impôts qui financent des développements capitalisés sont inscrits en diminution de l'actif

4.1.3.6. Résultat financier

Le résultat financier s'inscrit en perte de 2,3M€ provenant pour -1,1M€ du coût de l'endettement net, pour -0,4M€ des écarts de change net et pour -0,8M€ de charges financières diverses.

4.1.3.7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette de l'exercice est de 1 523 K€, contre 2 838 K€ pour l'exercice précédent.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Résultat imposable	(1 280)	3 119
Impôt théorique (33,33%)	427	(1 039)
Impôt au compte de résultat	(1 523)	(2 838)
Taux d'impôt effectif	(118,95)%	90,99%
Différence	(1 950)	(1 799)
<i>Dont</i>		
Utilisation déficit reportable	1 422	261
Déficit non activé sur la période	(2 952)	(1 941)
Ajustements de consolidation non déductibles (1)	(228)	(269)
Différences entre taux locaux et taux de la mère	115	204
Autres différences	(307)	(54)

(2) Les ajustements de consolidation non déductibles portent principalement sur les charges liées aux stock-options et aux actions gratuites.

4.1.4. Situation de l'endettement

En 2006, Avanquest Software a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 30 juin 2011, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software SA, est de 10,5M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 7,0M\$ soit 4,9M€). La ligne de 7M€ mise en place en 2009 était utilisée à hauteur de 1,0M€ et le solde disponible 4M€. Une ligne de 2M€ a également été mise en place en décembre 2010. Elle est utilisée à hauteur de 0,5M€.

Avanquest a obtenu également un prêt de 2,9M€ en avril 2011, destiné à remplacer un prêt de même montant souscrit par Micro Application Europe et sa filiale Micro Application.

La ligne de crédit mise en place en 2008, d'un montant maximum de 10M\$, par Avanquest North America n'est pas utilisée et le solde de l'emprunt d'un montant initial de 5M\$, mis en place également en 2008, est de 1,5M\$.

Les mouvements de l'exercice correspondent aux tombées d'échéances et aux retirages des lignes antérieures et aux tirages sur les nouvelles lignes et avances.

Avance Oséo

Avanquest Software SA a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2011, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€. La filiale Micro Application SA dispose également d'une avance de 0,2M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%.

Conformément à la norme IAS 32, la société a évalué la composante « passif » et la composante « capitaux propres » de cet emprunt convertible. La composante « capitaux propres » a été estimée comme non significative.

Ventilation entre passifs courant et non courants

Au 30 juin 2011, la société respecte l'ensemble des covenants prévus dans les différentes lignes de crédit. La part à plus d'un an des dettes financières est donc classée en passif non courant. Cette part s'élève à 17,2M€ et la part à moins d'un an à 6,7M€. Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans.

Le complément de prix potentiel lié à l'acquisition de Micro Application, payable en actions Avanquest a été comptabilisé en autres passifs non courants pour 2,2M€ correspondant au nombre maximum d'actions à émettre soit 916.666 actions et valorisées sur la base du cours de bourse de l'action Avanquest au 30 juin 2011 conformément à la norme IFRS 3R.

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

	31/03/09	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	31/03/10
Emprunts auprès d'établ. de crédit	25 134	35 994	(31 945)	(328)	28 855
Concours bancaires courants	507	-	(99)	1	410
Instruments financiers passifs	894	-	(84)	-	810
Intérêts courus non échus	108	37	-	-	145
Total	26 643	36 031	(32 129)	(327)	30 219

	31/03/10	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	30/06/11
Emprunts auprès d'établ. de crédit	28 855	41 849	(49 585)	2 755	23 874
Concours bancaires courants	410	-	(305)	4	108
Instruments financiers passifs	810	-	(478)	-	332
Intérêts courus non échus	145	77	-	-	222
Total	30 219	41 926	(50 368)	2 759	24 536

4.1.5. Perspectives 2011-12

Après une année de consolidation de ses marges et la réalisation de deux acquisitions stratégiques suivie de leur intégration dans le groupe, Avanquest Software aborde l'exercice 2011-12 avec l'objectif de poursuivre l'amélioration de sa rentabilité et accélérer la mutation de ses activités vers plus de ventes en ligne et sur les nouveaux supports numériques.

4.1.6. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

4.2. Comptes sociaux

4.2.1. Activité de la société durant l'exercice 2010/11

Le chiffre d'affaires social sur un exercice d'une durée exceptionnelle de 15 mois ressort à 18 M€.

Le résultat net est une perte de 12,6 M€.

4.2.2. Faits caractéristiques de l'exercice 2010/11 d'une durée exceptionnelle de 15 mois clos le 30 juin 2011

Se référer aux paragraphes 1.1 et 1.2 du présent rapport qui décrit les acquisitions significatives réalisées par la société au cours de l'exercice écoulé ainsi que le changement de date de clôture comptable du groupe.

4.2.3. Eléments financiers

4.2.3.1. Chiffres clés

Données sociales (en M€)	2010/11 (15 mois)	2009/10 (12 mois)
Chiffre d'affaires	18,0	13,2
Résultat d'exploitation	-4,3	-2,0
Résultat courant avant impôt	-13,0	-7,0
Résultat exceptionnel	-	-0,4
Résultat net	-12,6	-7,2
Capitaux Propres	96,9	103,9
Emprunts obligataires	4,2	4,0
Autres dettes financières	23,5	26,5
Trésorerie disponible	3,9	13,0

4.2.3.2. Analyse des résultats

L'exercice social d'une durée exceptionnelle de 15 mois clos le 30 juin 2011 s'est conclu avec un chiffre d'affaires hors taxes de 18 M€.

Le résultat financier s'élève à -8,7 M€ correspondant à des dépréciations de titres de participation à hauteur de 4,3 M€, des provisions pour dépréciation des comptes courants des filiales à hauteur de 2,4 M€, des pertes de change nettes pour 0,8 M€ et à la rémunération de la dette financières à hauteur de 1,1 M€.

Le résultat net est une perte de 12,6 M€.

Les capitaux propres sont à 96,9 M€.

EN €000	
Capitaux propres au 01/04/2010	103 924
Résultat de l'exercice	-12 634
Augmentation du capital et primes d'émission	5 639
Provisions réglementées	9
Capitaux propres au 30/06/2011	96 938

L'augmentation de capital d'un montant de 5,6M€ correspond à l'augmentation de capital réalisée au mois de février 2011 lors de l'acquisition de Micro Application Europe (sous déduction des frais d'augmentation de capital 111K€).

4.2.3.3. Dépenses et charges somptuaires (art. 39 4° du CGI)

Le montant global des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts s'élève à 51 750 €, correspondant à une charge théorique d'impôt de 17 250 € qui, en raison de la perte nette subie au titre de l'exercice, ne sera pas supportée par la Société.

4.2.3.4. Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2011 est une perte nette de 12 634 993 €. Le résultat à affecter se compose comme suit :

1. Origine	Montant (en euros)
Report à nouveau antérieur	-37 314 207
Résultat de l'exercice	-12 634 993
Total	-49 949 200

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat comme suit :

2. Affectation	Montant (en euros)
Réserve légale	-
Réserve spéciale des plus-values à long terme	-
Autres réserves	-
Dividendes	-
Report à nouveau	-49 949 200
Total	-49 949 200

Capitaux propres après répartition

	Montant (en euros)
Capital	18 186 898
Prime d'émission	124 199 396
Réserve légale	688 406
Autres réserves	3 768 425
Provisions réglementées	43 981
Report à nouveau	-49 949 200
Capitaux propres	96 937 906

4.2.3.5. Activité en matière de recherche et développement

L'enveloppe consacrée par Avanquest Software aux frais de recherche et développement au titre de l'exercice 2010/11, s'élève à 4,17 M€, soit 23% du chiffre d'affaires (18,05 M€).

Le montant des frais de développement immobilisés au cours de l'exercice, s'élève à 3,3 M€ contre 2,6 M€ l'exercice dernier (12 mois). La valeur relative des frais de développement immobilisés s'établit à 79,10% du coût total des études contre 76,22 % l'exercice précédent.

Au 30 juin 2011, le montant des frais de Recherche et Développement qui reste en charge dans le compte de résultat s'élève à 0,9 M€ contre 0,8 M€ pour l'exercice précédent.

L'évaluation périodique des projets en cours de développement ou achevés a conduit Avanquest à remettre en cause la faisabilité technologique et commerciale de différents projets.

L'application du principe d'évaluation périodique énoncé ci-dessus a généré des amortissements exceptionnels à hauteur de 89K€.

4.2.3.6. Résultat financier

Le résultat financier dégage une perte de 8 688 K€ contre une perte de 5 002 K€ l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice est composé essentiellement par une provision sur titres de participation de 4 338K€, par une provision pour risques relative aux filiales allemandes et canadiennes de 2 418K€, par une fluctuation de change défavorable (779K€), et par les intérêts sur emprunts (1 094K€).

4.2.3.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel affiche un bénéfice de 17K€ contre une perte de 429K€ l'exercice précédent. La variation entre les 2 exercices s'explique principalement par une diminution du poste amortissements exceptionnels consécutive à la remise en cause des projets ne répondant plus aux critères d'immobilisation (-201K€) et à une reprise de provision nette des frais de restructuration (-271K€).

4.2.4. Activité des filiales et participations

Dénomination - Siège Social	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part Dividendes	Val.brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires (***)	Résultat (***)
Unités en €							
FILIALES (50% et plus)							
AVANQUEST FRANCE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex - France	1 298 646	-2 523 054	100%	5 727 922 348 051	-15 925 -	1 811 860	1 572 458
AVANQUEST AMERICA Inc* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808 - USA	21 031 230 ⁹	32 145 088 ¹	100%	59 824 459 59 824 459	4 909 459 -	47 827 933 ¹⁰	4 998 142 ²
AVANQUEST UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY Royaume Uni	97 501 ¹¹	2 001 092 ³	100%	5 468 413 5 468 413	625 329 -	18 202 843 ¹²	-124 559 ⁴
AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 - 81667 München Allemagne	66 000	-1 399 887	100%	4 456 537 0	256 810 500 000	2 095 998	-198 031
AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2° PI 28290 Las Matas - Madrid Espagne	10 000	-968 603	100%	9 900 0	910 439 -	0	-56 810
AVANQUEST ITALIA Via De Togni 7 MI 20123 Milano - Italie	254 476	-242 476	100%	375 629 0	252 065 -	1 228 910	-109 330
AVANQUEST SOFTWARE CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East JinLing Road Shanghai 200021 - Chine	6 780 304 ¹³	-5 964 730 ⁵	100%	1 1	- -	1 559 ¹⁴	1 411 782 ⁶
EMME SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex - France	2 516 990	7 680 039	97,54%	45 583 646 30 583 646	- 5490342 -	3 947 058	3 961 371
SOFTWARE PARADISE Sheridan House 40-43 Jewry Street Royaume Uni	49 859 ³	320 931 ³	100%	1 518 967 1 518 967	- -	2 578 787 ⁴	-298 274 ⁴
AVANQUEST Software CANADA 335, bd de Maisonneuve Est	717 ¹⁵	-363 327 ⁷	100%	671	920 865	1 041 236 ⁸	-289 660 ¹⁶

⁹ 1 USD = 0,69190€

¹⁰ 1 USD = 0,74161€

¹¹ 1 GBP = 1,10797€

¹² 1 GBP = 1,16227€

¹³ 1 CNY = 0,10705€

¹⁴ 1 CNY = 0,11123€

¹⁵ 1 CAD = 0,71679€

¹⁶ 1 CAD = 0,73561€

H2X1K1 Montréal - Canada				-	671	-		
TECHNOLOGIES SOFTCITY 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal - Canada	7 317 ⁷	-60 733	67%	588	-		36 856 ⁸	-207 879 ⁸
MICRO APPLICATION EUROPE SA ** 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex - France	22 604 000	-16 131 199	100%	9 999 999	2 880 762		6 843 903	-209 216
PC HELPSOFT Labs Inc. Stevenson Luchies & Legh 300 – 848 Courtney Street V8W 1C4 Victoria, British Columbia - Canada	2 000	-2 990	100%	876 748	-		485 794	39 284
PARTICIPATIONS								
MEDIACLIP Inc 30 rue de Serres Terrebonne, J6Y 1W3 -Canada	ND	ND	12,5%	375 770	725 176		ND	ND
				-	375 770	-		

* Données consolidées intégrant les sociétés AVANQUEST America Inc, Avanquest Software USA et Avanquest North America. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

** Données consolidées intégrant les sociétés Micro Application Europe SA et Micro Application SAS. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat

*** Données couvrant une période de 15 mois allant du 1er avril 2010 au 30 juin 2011 pour l'ensemble des sociétés à l'exception de Micro Application Europe et PC Helpsoft dont les données correspondent à la période allant de leur entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Avanquest (respectivement 1er mars et 1er avril 2011) au 30 juin 2011

ND : non disponible

Les avances en compte courant auprès des sociétés Avanquest Deutschland, Avanquest Iberica et Avanquest Software Canada sont dépréciées respectivement à hauteur de 256.810€, de 910.439€ et de 818.402€.

Par ailleurs, le compte client Avanquest Deutschland de 1.635k€ est déprécié à hauteur de 1.275k€ et le compte courant sur la sous filiale Emme Deutschland est totalement déprécié pour 1.276k€.

AVANQUEST Software S.A est l'entité consolidante du groupe AVANQUEST.

Les commentaires sur l'évolution générale de l'activité des filiales regroupées en UGT figurent au paragraphe 1.3.3 du présent document.

4.2.5. Situation de l'endettement

Prêts et lignes de crédit

Au 30 juin 2011, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software SA, est de 10,5M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 7,0M\$ soit 4,9M€). La ligne de 7M€ mise en place en 2009 était utilisée à hauteur de 1,0M€ et le solde disponible 4M€. Une ligne de 2M€ a également été mise en place en décembre 2010. Elle est utilisée à hauteur de 0,5M€.

Avanquest a obtenu également un prêt de 2,9M€ en avril 2011, destiné à remplacer un prêt de même montant souscrit par Micro Application Europe et sa filiale Micro Application.

Les mouvements de l'exercice correspondent aux tombées d'échéances et aux retirages des lignes antérieures et aux tirages sur les nouvelles lignes et avances.

Avance Oséo

Avanquest Software SA a également obtenu auprès de l'OSEO une avance remboursable d'un montant de 0,4M€ destinée à financer certains projets innovants. Au 30 juin 2011, cette avance était utilisée à hauteur de 0,28M€.

Obligations convertibles

La société a émis en février 2010 des obligations convertibles pour un montant de 4M€. Ces obligations, d'une durée de 5 ans, sont convertibles en actions Avanquest, à compter de février 2012, au cours de 4,60€ l'action. Le taux d'intérêt nominal est de 6,50%. Cet emprunt peut être remboursé à l'échéance ou de façon anticipée avec une prime de remboursement portant le taux de rendement actuariel brut à 7,78%.

Le complément de prix potentiel lié à l'acquisition de Micro Application, payable en actions Avanquest a été comptabilisé en autres dettes pour 2.7M€ correspondant au nombre maximum d'actions à émettre soit 916.666 actions.

4.2.6. Informations relatives aux délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6- 1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après le tableau décomposant à la clôture des derniers exercices le solde des dettes fournisseurs, par échéance.

Dettes fournisseurs au 30/06/2011	Montant en K€	Echéance	Factures Non échues	Factures Echues entre 0 et 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours
Factures non parvenues	350		350	0	0
Fournisseurs Groupe	3 486	Non disponible			
Fournisseurs avec des accords de compensation clients	0		-	-	-
Autres fournisseurs	2 571		1 616	810	145
Total	6 407		1 966	810	145

Sur les factures échues entre 0 et 60 jours, 90 % ont été payées entre la clôture du 30 juin et mi-septembre.

Dettes fournisseurs au 31/03/2010	Montant en K€	échéance	Factures Non échues	Factures Echues entre 0 et 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours
Factures non parvenues	129		129	0	0
Fournisseurs Groupe	3 633	non disponible	-	-	-
Fournisseurs avec des accords de compensation clients	61	non disponible	-	-	-
Autres fournisseurs	2 041		653	1 256	132
Total	5 865		782	1 256	132

4.2.7. Perspectives d'avenir

Merci de vous reporter au 1.5.

4.2.8. Evénements postérieurs à la clôture

Merci de vous reporter au 1.6.

4.3. Facteurs de risques

Les facteurs de risques présentés dans cette section couvrent à la fois les risques supportés par Avanquest Software, la société mère, et ceux supportés par le groupe, ces facteurs de risques étant, sauf précision spécifique, communs à l'ensemble des sociétés du groupe.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.3.1. Risque clients

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 48 M€ et représente 30 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2010/11, le chiffre d'affaires réalisé avec le 1^{er} client du Groupe a représenté 5,9% du chiffre d'affaires consolidé, le 2^e client a représenté 4,2 %, le 3^e client 3,6 % et le 4^e client 3,1 %.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Le groupe dispose par ailleurs d'une police d'assurance crédit.

La relative concentration du poste client s'explique par la stratégie de ventes du Groupe auprès de grands comptes :

- en OEM par le référencement de ses produits auprès des premiers fabricants mondiaux de micro-ordinateurs, de modems et de téléphones mobiles notamment ;
- en distribution par un système de vente indirecte auprès des grossistes, de la grande distribution, d'enseignes de multi-spécialistes notamment.

Certaines activités comme l'OEM sont par définition plus rentables que d'autres. En conséquence, une baisse de chiffre d'affaires avec un des principaux clients OEM impacte plus fortement les marges du groupe à chiffre d'affaires comparable qu'un client d'une autre activité. Enfin l'activité OEM d'Avanquest Software est dépendante du succès commercial de ses propres clients qui agissent pour certains sur des marchés hautement volatils et concurrentiels comme celui des téléphones mobiles.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

4.3.2. Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

4.3.3. Risque de marché

4.3.3.1. Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 6,2M\$ en 2010/11.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global ».

4.3.3.2. Risque de taux

Les emprunts bancaires contractés par Avanquest Software SA (17,7M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Les autres emprunts sont à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 11,5 M€ pour la partie tirée en euros. La valeur de marché au 30 juin 2011 des instruments dérivés de taux est de -332 KEUR.

4.3.3.3. Risque sur actions

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaire dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le

portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 27 000 actions au 30 juin 2011, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

4.3.4. Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

En 2006, Avanquest Software SA a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3. Au 30 juin 2011, l'utilisation de cette ligne de crédit est de 10,5M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 7,1M\$ soit 4,9M€).

Au mois d'octobre 2009, Avanquest a mis en place une ligne de crédit de 7M€ sur 5 ans avec trois de ses banques. Cette ligne de crédit, garantie à hauteur de 75% par Oséo, comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3. Au 30 juin 2011, cette ligne était utilisée à hauteur de 1M€.

Au mois de décembre 2010, Avanquest a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 2M€ sur 2 ans comportant les mêmes covenants que pour les lignes ci-dessus. Au 30 juin 2011, cette ligne était utilisée à hauteur de 0,5M€.

Au mois d'avril 2011, Avanquest a obtenu un prêt de 2,9M€ sur 4 ans destiné à remplacer un prêt de même montant souscrit par Micro Application Europe et sa filiale Micro Application. Le contrat de prêt prévoit les mêmes covenants que ci-dessus. Au 30 juin 2011, le solde de ce prêt était de 2,7M€.

Au 30 juin 2011, l'ensemble des « covenants » des prêts et lignes ci-dessus sont respectés.

Par ailleurs, la filiale américaine du groupe Avanquest a obtenu, au cours de l'exercice 2008/09, une ligne de crédit de 10M\$ destinée à financer son besoin en fonds de roulement, et un prêt de 5M\$ d'une durée de trois ans. Ce prêt et cette ligne de crédit comportent des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants »). Ces ratios portent sur la structure du bilan et la rentabilité de la société Avanquest North America.

Au 30 juin 2011, la ligne de crédit n'était pas utilisée et le prêt tiré pour un montant de 1,5M\$. L'ensemble des « covenants » était respecté.

4.3.5. Risques technologiques

Avanquest Software possède en propre la technologie et le savoir-faire de ses produits et services et ne dépend donc pas de source externe. Avanquest Software considère que l'évolution des technologies est correctement appréhendée dans le secteur du logiciel, tout au moins pour les trois prochaines années.

Les risques techniques liés aux logiciels sont peu importants. En effet, les logiciels vendus en OEM ou développés spécifiquement sont validés et approuvés par le client avant la mise sur le marché. Par ailleurs pour les produits complexes destinés aux entreprises, une période de test par le client potentiel est prévue avant finalisation de la vente.

Avanquest Software a mis en place les veilles technologiques et dispose des compétences humaines suffisantes pour lui assurer de pouvoir procéder au lancement de nouveaux produits répondant à l'évolution des technologies et des besoins de la clientèle.

Comme elle l'avait fait pour Windows Vista en 2007, Avanquest Software a procédé au portage de ses gammes produits sous Windows 7 le nouveau système d'exploitation pour PC lancé par Microsoft en 2010. Dans la continuité des années précédentes, Avanquest Software est certifié « Microsoft Gold Partner » ce qui lui permet un accès en amont aux nouveaux produits ou technologie de Microsoft. Avanquest Software est également membre de l'alliance Symbian. Cette adhésion lui permet d'accéder aux connaissances et technologies nécessaires à la compatibilité et à l'évolution de ses produits avec cette plateforme. Avanquest développe également des applications pour iPhone, iPad, et sous Android.

Pour ce qui concerne les produits qu'Avanquest Software édite mais ne conçoit pas, Avanquest Software porte un soin particulier à sécuriser, au travers des contrats d'édition qu'elle signe, l'obtention des nouvelles versions et mises à jour de ces produits ainsi que la correction des éventuels bogues informatiques qui pourraient éventuellement les affecter.

4.3.6. Risques juridiques, risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle

En matière de propriété intellectuelle sur ses logiciels et notamment sur les créations de ses salariés, Avanquest Software bénéficie des dispositions de l'article L.113-9 du code de la propriété intellectuelle et de la section 201 du Code des Etats-Unis. En application de celles-ci, l'ensemble des droits patrimoniaux de propriété intellectuelle

afférents aux créations effectuées dans l'exercice de leurs fonctions par les salariés de la société est dévolu à l'employeur. Lors de la négociation et la rédaction de ses contrats clients, Avanquest Software attache également un soin particulier dans la préservation de ses droits en ne procédant notamment qu'à des concessions limitées de droits de propriété intellectuelle.

Les logiciels d'Avanquest Software sont déposés auprès de l'Agence de Protection des Programmes (APP) dans un souci de préservation de ses droits et de lutte contre le piratage informatique. Ils font également l'objet pour les logiciels conçus ou édités aux Etats-Unis d'un dépôt auprès du « Copyright Office ». Comme tous les acteurs de l'industrie du logiciel, Avanquest Software est exposée aux problématiques du « piratage » de ses œuvres. Pour limiter ce risque, Avanquest Software a mis en place des solutions techniques différentes : mesures de protections techniques (anti-copie) sur certains supports physiques de ses logiciels, notamment pour les produits édités, système d'activation par clé unique et/ou combinaison de ces méthodes entre elles ou avec d'autres méthodes de protection des œuvres. Avanquest Software a également adhéré pendant plusieurs années à la Business Software Alliance (BSA) afin de participer notamment à l'éducation des entreprises en France en matière de contrefaçon de logiciels et agir pour le renforcement de la répression en cette matière. A ce jour Avanquest Software n'est plus membre du BSA, ses produits étant peu sujets à contrefaçon par les entreprises visées par les actions du BSA. Ces mesures mises en place pour lutter contre le « piratage » ne garantissent pas une protection totale. Celles-ci restent néanmoins suffisamment dissuasives pour limiter de manière très significative ce risque.

En matière de propriété industrielle, Avanquest Software dispose de plus de 200 marques enregistrées et plus de 600 de noms de domaine. Les marques considérées comme les plus importantes sont déposées sur l'ensemble du territoire européen, aux Etats-Unis et en Asie. Compte tenu du fort développement à l'international, Avanquest Software procède régulièrement à l'extension du dépôt de ses marques les plus importantes dans les principaux pays où sont commercialisés ses produits. Avanquest Software a mis en place un système de surveillance de marques et procède régulièrement à des oppositions à l'enregistrement de marques qu'elle estime porter atteinte à ses droits. Avanquest Software attache également une vigilance particulière à l'enregistrement de noms de domaines susceptibles de contenir des signes lui appartenant. Comme elle le fait régulièrement, Avanquest Software a audité son portefeuille, et a mis en place une politique d'optimisation de la gestion de ses actifs de propriété intellectuelle au sein du groupe (marques, noms de domaine, conseils).

Avanquest Software n'est pas exposé à des risques juridiques spécifiques en dehors de ceux afférents à la propriété intellectuelle, et à sa responsabilité contractuelle, civile et pénale de manière générale.

4.3.7. Risques liés aux Ressources Humaines

Avanquest Software, comme ses concurrents, est dépendante de ses équipes de professionnels. Les embaucher et les garder peut se révéler difficile dans un contexte concurrentiel. Pourtant Avanquest Software a un turn-over assez faible et n'a pas de difficulté majeure pour attirer de nouveaux talents. La direction du Groupe associe la majorité de ses cadres et employés aux résultats de l'entreprise par la mise en place d'accords d'intéressement au sein d'Avanquest Software, qui a été revu en 2009. Ces schémas d'intéressement ont pour but d'encourager, mais aussi de retenir et motiver, les dirigeants, cadres et employés des sociétés du Groupe. En outre les salariés d'Avanquest Software bénéficient de l'accord de participation prévu par les textes.

Chaque année, des augmentations générales peuvent être accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances. Les intéressements et la participation sont dérogés en fonction de la performance de chacune des sociétés du Groupe et/ou en fonction de la performance globale du Groupe.

4.3.8. Risques industriels et risques liés à l'environnement

Du fait de la nature de son activité, la société n'est pas ou peu exposée à ce type de risques.

4.3.9. Assurances – Couverture des risques

La Société dispose de polices d'assurance, que la direction du Groupe considère adéquate. Ces polices, et leur adéquation sont revues régulièrement et au minimum une fois par an. Avanquest Software a souscrit des polices assurant la couverture des pertes d'exploitation, les dommages aux biens et de la responsabilité civile (de la société et des mandataires sociaux). Ces polices sont validées par le comité de direction.

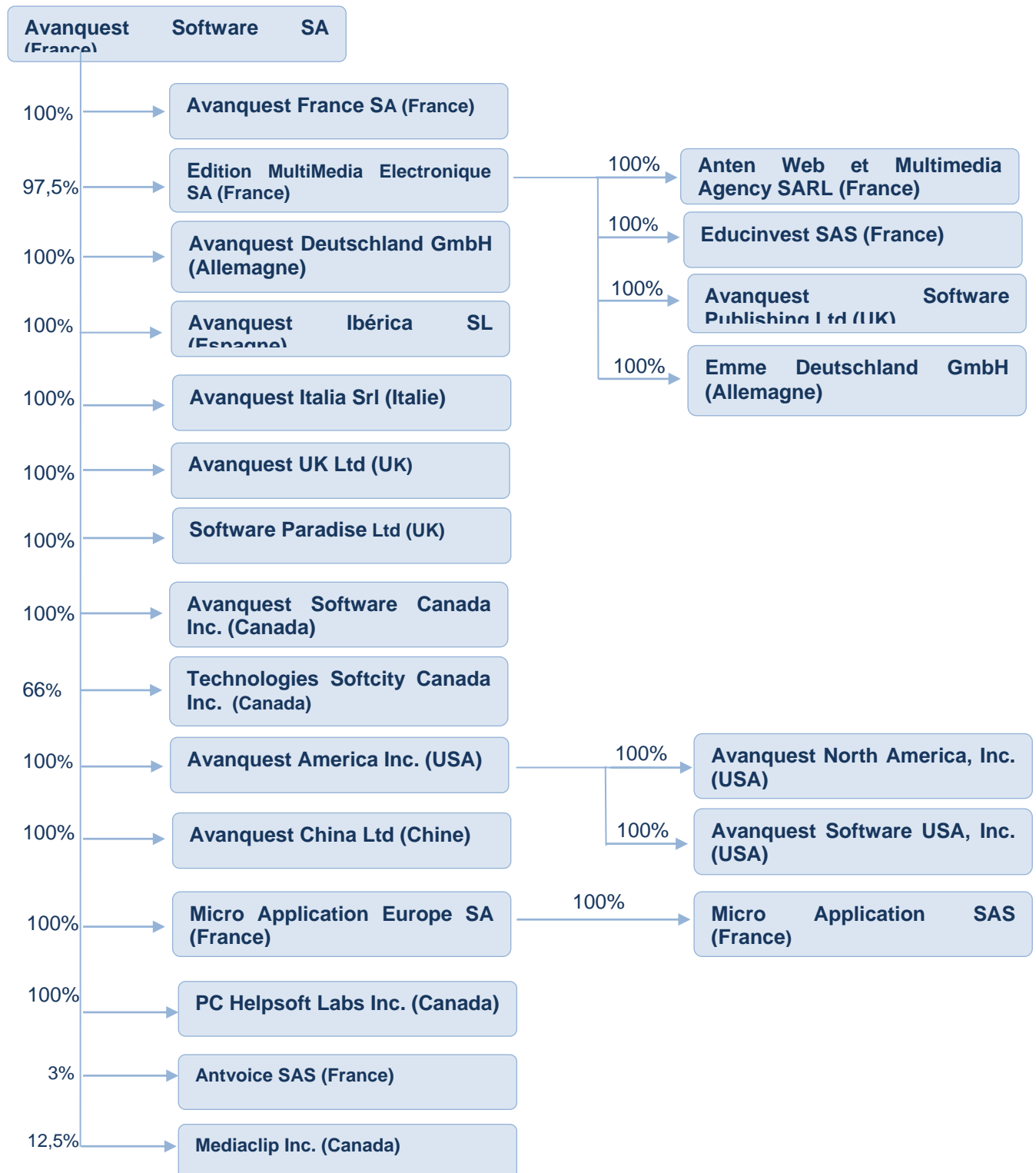
Le montant de la couverture perte d'exploitation d'Avanquest Software s'élève à 3,2 M€ (avec une franchise de 3 jours de perte d'exploitation). Le montant des couvertures de dommages aux biens est plafonné à 2,0 M€ (avec une franchise de 2 K€). Les risques de responsabilité civile de la société sont couverts à hauteur de 7,5 M€ (avec une franchise de 25 K€).

La prime globale pour ces polices est d'environ 36K€.

Par ailleurs chacune des filiales du groupe souscrit localement à des polices d'assurance adaptées à ses besoins et conformes aux obligations légales locales.

4.4. Informations générales

4.4.1. Organigramme du Groupe Avanquest



4.4.2. Renseignements concernant le capital

4.4.2.1. Capital social

Le montant du capital souscrit au 1^{er} septembre 2011 s'élève à 18 283 898 € représentant un total de 18 283 898 actions de même catégorie de 1 € de nominal. A la date de rédaction de ce rapport, le capital est inchangé.

4.4.2.2. Répartition du capital et des droits de vote

L'assemblée générale mixte du 15 janvier 2004 ayant supprimé le droit de vote double, et compte-tenu de l'auto-détention au 30 juin 2011, le nombre total de droits de vote, s'établit à 18 159 898.

A la connaissance de la société la répartition du capital et des droits de vote au 1^{er} septembre 2011 est la suivante :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Management Media International (Philippe Olivier)	1 019 598	5,6%	5,6%
Roger Politis	276 655	1,5%	1,5%
Bruno Vanryb	266 179	1,5%	1,5%
Bertrand Michels	104 685	0,6%	0,6%
Andrew Goldstein	96 260	0,5%	0,5%
Thierry Bonnefoi	109 083	0,6%	0,6%
Jean Guetta	243 240	1,3%	1,3%
Roger Bloxberg	313 134	1,7%	1,7%
Todd Helfstein	373 134	2,0%	2,0%
David Wright	40 000	0,2%	0,2%
Salariés et anciens salariés	642 260	3,5%	3,5%
Oddo	2 245 093	12,3%	12,3%
FSI	1 466 325	8,0%	8,0%
FCPR EPF III	877 013	4,8%	4,8%
CDC PME Croissance	741 697	4,6%	4,6%
Turenne Capital	96 223	0,5%	0,5%
Idi	89 817	0,5%	0,5%
Afer Flore*	663 363	3,6%	3,6%
Public*	8 593 137	47,0%	47,1%
Auto-détention	27 000	%	%
Total actions	18 283 898	100,0%	100,0%

* Estimation

L'entrée au capital des sociétés Management Media International et du FCPR EPF III résulte de l'émission d'actions réalisée en février 2011 dans le cadre de la rémunération partielle de l'acquisition de la société Micro-Application.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Le nombre d'actionnaires est d'environ 9.500 (source Euroclear, juillet 2011). Au 30 juin 2011, 2 549 844 actions étaient détenues en comptes nominatifs purs ou administrés, soit 14% du capital social.

Compte tenu de l'auto détention, le nombre de droits de vote existants au 1^{er} septembre 2011 s'établit à 18 256 898.

4.4.2.3. Evolution du capital

Depuis le 31 mars 2010, le capital a été porté de 16.105.398€ à 18 283 898€ à la suite de l'émission de 2.178.500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro provenant de :

- 85 333 actions nouvelles émises dans le cadre de l'attribution gratuite d'actions ;

- 1 916 667 actions nouvelles émises dans le cadre de l'acquisition de Micro Application ;
- 79 500 actions nouvelles émises dans le cadre de l'attribution gratuite d'actions ;
- 97 000 actions nouvelles émises dans le cadre de la constatation de la réalisation des conditions d'acquisition de certaines actions gratuites.

Date	Opération	Nombre d'actions		Valeur nominale	Capital social
		avant	après		
mai-84	Création	200			
10/09/1985	augmentation de capital	200	500	100 F	20 000 F
27/10/1987	augmentation de capital	500	2 500	100 F	50 000 F
27/10/1989	augmentation de capital	2 500	4 805	100 F	480 500 F
10/01/1990	augmentation de capital	4 805	4 805	500 F	2 402 500 F
10/06/1994	augmentation de capital	4 805	6 225	500 F	3 112 500 F
25/07/1996	augmentation de capital	6 225	6 848	500 F	3 424 000 F
14/08/1996	augmentation de capital	6 848	6 848	1 170 F	8 012 160 F
14/08/1996	réduction du nominal	6 848	801 216	10 F	8 012 160 F
11/12/1996	augmentation de capital	801 216	1 202 216	10 F	12 022 160 F
15/07/1998	augmentation de capital	1 202 216	1 226 092	10 F	12 260 920 F
20/01/1999	augmentation de capital	1 226 092	1 402 219	10 F	14 022 190 F
14/09/1999	augmentation de capital	1 402 219	1 416 159	10 F	14 161 590 F
10/03/2000	augmentation de capital	1 416 159	1 466 662	10 F	14 666 620 F
25/04/2000	augmentation de capital	1 466 662	1 615 995	10 F	16 159 950 F
25/04/2000	réduction du nominal	1 615 995	3 231 990	5 F	16 159 950 F
02/08/2000	augmentation de capital	3 231 990	3 278 990	5 F	16 394 950 F
18/05/2001	augmentation de capital	3 278 990	3 456 592	5 F	17 282 960 F
21/05/2001	augmentation de capital	3 456 592	3 601 218	5 F	18 006 090 F
17/10/2001	augmentation de capital	3 601 218	3 648 420	5 F	18 242 100 F
17/10/2001	conversion en euros	3 648 420	3 648 420	1 €	3 648 420 €
21/06/2002	augmentation de capital	3 648 420	3 662 772	1 €	3 662 772 €
14/01/2003	augmentation de capital	3 662 772	3 670 772	1 €	3 670 772 €
10/10/2003	augmentation de capital	3 670 772	4 671 605	1 €	4 671 605 €
15/01/2004	augmentation de capital	4 671 605	4 718 305	1 €	4 718 305 €
27/01/2005	augmentation de capital	4 718 305	5 865 156	1 €	5 865 156 €
31/03/2005	augmentation de capital	5 865 156	6 110 028	1 €	6 110 028 €
15/03/2006	augmentation de capital	6 110 028	6 594 480	1 €	6 594 480 €
03/10/2006	augmentation de capital	6 594 480	6 935 389	1 €	6 935 389 €
14/03/2007	augmentation de capital	6 935 389	6 990 305	1 €	6 990 305 €
03/04/2007	augmentation de capital	6 990 305	7 736 573	1 €	7 736 573 €
10/04/2007	augmentation de capital	7 736 573	10 069 891	1 €	10 069 891 €
10/05/2007	augmentation de capital	10 069 891	10 277 537	1 €	10 277 537 €
07/05/2008	augmentation de capital	10 277 537	10 499 253	1 €	10 499 253 €
03/02/2009	augmentation de capital	10 499 253	10 580 097	1 €	10 580 097 €
20/03/2009	augmentation de capital	10 580 097	13.785.212	1 €	13.785.212€
11/06/2009	augmentation de capital	13.785.212	13.869.062	1 €	13.869.062€
25/11/2009	augmentation de capital	13.869.062	13.883.964	1€	13.883.964€
15/02/2010	augmentation de capital	13.883.964	16.105.398	1€	16.105.398€
10/06/2010	augmentation de capital	16.105.398	16.190.731	1€	16.190.731€
11/02/2011	augmentation de capital	16.190.731	18.107.398	1€	18.107.398€
05/05/2011	augmentation de capital	18.107.398	18.186.898	1€	18.186.898€
27/07/2011	augmentation de capital	18.186.898	18.283.898	1€	18.283.898€

4.4.2.4. Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 11 janvier 2010 (2ème et 3ème résolutions), a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'une part, et par émission d'emprunts obligataires sous forme d'obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'autre part.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28 juillet 2010 (10ème résolution), a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'une part, et par émission d'emprunts obligataires sous forme d'obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'autre part.

Les délégations d'augmenter le capital ont été conférées au Conseil d'Administration pour des durées de 26 ou 38 mois.

Le tableau synoptique figurant en Annexe 1 du présent rapport synthétise les différentes autorisations d'augmenter le capital social accordées par lesdites assemblées, ainsi que leurs utilisations.

Ainsi, en supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites, aux bons de souscription d'actions autorisés et aux obligations convertibles deviennent exerçables et soient exercés (cf détail ci-dessous), le capital social d'Avanquest Software serait porté à 21.177.395€. Il est cependant nécessaire de noter que :

- Les bons de souscription et environ un quart des actions gratuites ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de cours de bourse ou d'objectifs de rentabilité sont atteints.
- La moitié des actions potentiellement à créer proviennent d'options, de bons de souscription d'actions ou d'obligations convertibles dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

4.4.2.4.1. Options de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	149 500	149 250	337 500
Nombre de bénéficiaires	30	12	37
Dont dirigeants	1	1	0
Prix de souscription	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 30/06/2011	145 167	148 417	114 667
Titres souscrits au 30/06/2011	37 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	1 333	28 417	125 334

* Tenant compte des options perdues ou annulées

4.4.2.4.2. Attributions gratuites d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés et administrateurs Groupe Avanquest	Salariés et administrateurs Groupe Avanquest
Date d'assemblée	28/03/07	17/09/08	28/07/2010
Nombre de titres autorisés	220 000	500 000	500 000
Date du conseil d'administration	10/05/07; 30/05/07; 11/06/09	3/02/09; 11/06/09; 05/11/09; 25/11/09	4/11/10 5/05/11
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	220 000	491 700	115 000
Nombre de bénéficiaires	32	61	9
Dont dirigeants	1	9	1
Période d'acquisition	2 ou 3 ans	2 à 4 ans	2 à 4 ans
Conditions d'acquisition	1/2 ou 1/3 par année de présence	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse	1/2 par année de présence ou en fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 30/06/2011	166 183	214 300	0
Actions émises au 30/06/2011	80 850	79 500	0
Titres potentiels maximum*	49 500	406 500	500 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

4.4.2.4.3. Bons de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous, établi au 30 juin 2011, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions encore en vigueur :

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest	Actionnaires Micro- Application
Date d'assemblée	3/10/06	11/02/2011
Nombre de titres autorisés	110 000	916 666
Nombre de bénéficiaires	7	4
Dont dirigeants Avanquest	3	0
Date du conseil d'administration	8/11/06	11/02/2011
Nombre de titres attribués au 30/06/2011	95 000	916 666
Prix de souscription	15,66€	3,00€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse	Earn-out en fonction de l'atteinte d'objectifs sur 2 ans
Droits acquis au 30/06/2011	31 667	0
Titres souscrits au 30/06/2011	0	0
Titres potentiels maximum*	95 000	916 666

* Tenant compte des bons perdus ou annulés

4.4.2.4.4. Obligations convertibles

La Société a également émis des obligations convertibles en février 2010, dont l'échéance est en février 2015 et le cours de conversion de 4,60€. En cas de conversion de la totalité des obligations, le capital serait augmenté de 867 747 actions.

4.4.2.5. Evolution du cours de bourse

Mois	Volumes échangés	Cours moyen en €	+ Haut en €	+ Bas en €
Janvier 2008	510.590	5,82	7,60	4,50
Février 2008	476.129	6,03	7,00	5,14
Mars 2008	142.113	6,08	6,47	5,82
Avril 2008	147.995	6,29	6,77	5,95
Mai 2008	336.355	5,58	6,45	4,66
Juin 2008	296.296	4,56	5,00	3,60
Juillet 2008	231.456	3,85	4,40	3,47
Août 2008	289.375	3,78	4,09	3,53
Septembre 2008	226.034	3,73	4,05	3,25
Octobre 2008	402.679	2,95	3,46	2,26
Novembre 2008	202.306	2,51	3,19	1,82
Décembre 2008	295.560	1,57	1,90	1,16
Janvier 2009	477.153	1,39	1,60	1,20
Février 2009	1.104.863	1,41	1,99	1,25
Mars 2009	652.230	1,54	1,85	1,27
Avril 2009	656.790	1,88	2,07	1,68
Mai 2009	895.263	2,47	3,14	1,98
Juin 2009	544.627	2,36	2,62	2,02
Juillet 2009	338.327	2,49	2,76	2,28
Août 2009	423.211	2,69	2,91	2,60
Septembre 2009	563.665	2,94	3,33	2,70
Octobre 2009	1.030.333	2,81	3,15	2,75
Novembre 2009	1.340.937	3,32	3,80	2,81
Décembre 2009	444.158	3,28	3,56	3,05
Janvier 2010	872.740	3,62	4,05	3,13
Février 2010	630.916	3,81	4,17	3,63
Mars 2010	390.002	3,47	3,82	3,49
Avril 2010	323.001	3,64	3,90	3,32
Mai 2010	471.852	3,04	3,64	2,65
Juin 2010	628.872	3,14	3,64	2,83
Juillet 2010	281.328	3,12	3,30	2,91
Août 2010	259.824	2,98	3,17	2,84

Septembre 2010	370.169	2,94	3,02	2,83
Octobre 2010	451.591	2,91	2,99	2,77
Novembre 2010	1.038.650	2,78	2,99	2,55
Décembre 2010	792.664	2,52	2,65	2,38
Janvier 2011	6.330.082	3,26	3,91	2,39
Février 2011	3.961.954	3,10	3,52	2,79
Mars 2011	1.246.158	2,67	3,05	2,48
Avril 2011	1.187.994	2,85	3,05	2,48
Mai 2011	1.012.031	2,67	2,86	2,42
Juin 2011	1.347.460	2,42	2,65	2,22
Juillet 2011	1.067.507	2,19	2,53	1,91
Août 2011	1.549.778	1,58	2,16	1,37

Source : Euronext

4.4.3. Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Merci de vous reporter à l'Annexe 1.

4.4.3.1. Programme de rachat d'actions propres

4.4.3.1.1. Programme voté par l'Assemblée Générale Mixte du 28 septembre 2009

L'Assemblée Générale Mixte du 28 septembre 2009 a, aux termes de sa 12^{ème} résolution, autorisé un programme de rachat d'actions propres annulant et remplaçant la précédente autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 17 septembre 2008. Le programme a fait l'objet de la diffusion effective d'un résumé préalablement à sa mise en œuvre.

Les objectifs de ces rachats étaient, par ordre de priorité décroissant, les suivants :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité du cours de l'action Avanquest par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- satisfaire aux obligations liées à des programmes d'options sur les actions ou autres allocations d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de la réglementation,
- la remise ou échange d'actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société,
- la conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des actions acquises, ainsi que le cas échéant de celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures, sous réserve d'une autorisation en vigueur donnée par une assemblée générale statuant dans sa forme extraordinaire.

L'Assemblée Générale Mixte a fixé à 10 € le prix d'achat maximum hors frais par action.

La part maximale du capital qu'Avanquest Software est susceptible d'acquérir est de 10% du capital social. L'autorisation de rachat a été conférée pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 27 mars 2011 minuit. Le montant maximal autorisé destiné à la réalisation de ce programme serait, au 31 mars 2010, de 16 105 398 euros dans la limite du montant des réserves disponibles autres que la réserve légale.

4.4.3.1.2. Bilan du programme de rachat

Au titre des programmes de rachat autorisés par les Assemblées des 3 octobre 2006, 30 mai 2007, 17 septembre 2008, 28 septembre 2009 et 28 juillet 2010, Avanquest Software a procédé tant à des acquisitions qu'à des cessions de ses propres actions. Au 30 juin 2011, Avanquest Software détenait 27.000 actions propres représentant 0,15% du capital de la société à cette même date (18 186 898 actions en circulation). La valeur comptable du portefeuille au 30 juin 2011 est de 68 K€ pour une valeur de marché de 64 K€.

Période	Achats	Prix	Ventes	Prix
Exercice 2010/11 (01/04/10 au 30/06/11)	363.234	2,96€	366.622	3,00€
Depuis le début du programme (28/07/10 au 30/06/11)	278.692	2,88€	270.692	2,91€

Aucune annulation d'actions n'a été effectuée au cours des 24 derniers mois.

Les achats effectués dans le cadre du programme en cours concernent 278.692 actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Oddo Corporate Finance, contrat conforme à la charte de déontologie de l'AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement) et dans l'objectif d'animation du marché de l'action Avanquest Software.

4.4.3.2. Pacte d'actionnaires

Avanquest Software n'a pas conclu de convention d'actionnaires avec des tiers.

4.4.4. Mandataires sociaux

Au cours de l'exercice précédent, Avanquest Software a renforcé son Conseil d'administration avec la nomination de 4 nouveaux membres et/ou censeurs. Christophe Allard, Ken Bender, Olivier Hua et Roger Tondeur ont rejoint l'équipe déjà composée de Bruno Vanryb, Roger Politis, Roger Bloxberg, Todd Helfstein, Andy Goldstein et Jean-Claude Vrignaud, tous entrepreneurs expérimentés ayant exercé leurs talents à l'international. Cette nouvelle gouvernance renforce l'indépendance et la dimension entrepreneuriale de son conseil d'administration.

Monsieur Jean-Claude Vrignaud a manifesté son souhait de quitter ses fonctions d'administrateur qu'il occupait depuis le 22 octobre 1997 pour des raisons personnelles qui ne lui permettent plus de remplir sa mission d'administrateur. Lors de sa séance du 27 juillet 2011, le Conseil d'Administration, après avoir remercié chaleureusement Monsieur Jean-Claude Vrignaud pour son implication au sein du Conseil durant toutes ces années, a procédé à la nomination à titre provisoire de Monsieur Julien Codorniou. Monsieur Julien Codorniou dispose d'une expérience très intéressante dans le secteur des nouvelles technologies, et plus particulièrement dans l'informatique et les réseaux sociaux du fait de son parcours chez Microsoft et Facebook. Julien Codorniou a débuté sa carrière dans le capital risque au sein du fonds ETF Group. Il a ensuite rejoint Ernst & Young comme auditeur spécialisé dans l'édition de logiciels (Avanquest, SGI, Mandriva, OpenTrust, eSearchvision, HighDeal, etc.). Avant de rejoindre Facebook, Julien Codorniou a occupé plusieurs postes stratégiques au sein de Microsoft, en France aux USA. Julien Codorniou est aujourd'hui Directeur des Partenariats pour la France et le Benelux chez Facebook. La nomination Monsieur Julien Codorniou faite à titre provisoire, pour la durée du mandat de Monsieur Jean-Claude Vrignaud démissionnaire restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015, sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration sont celles prévues par la législation en vigueur, les statuts de la Société et le règlement intérieur du Conseil n'y dérogeant pas.

Avanquest, bien qu'étant un Groupe de taille moyenne, adhère aux principes de gouvernement d'entreprise en appliquant notamment ceux des principes qui sont adaptés à sa taille. Le code de gouvernance auquel Avanquest se réfère est le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de Décembre 2009.

Le Conseil d'Administration comprend actuellement 9 administrateurs, dont 4 administrateurs indépendants (Messieurs Roger Tondeur, Christophe Allard, Ken Bender et Frédéric Beauvais), **auxquels s'ajoute un collège de censeurs composé de 3 membres**. Les 4 administrateurs indépendants sont considérés comme tels car ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Ils ne sont pas salariés actuels ou depuis moins de 5 ans, administrateur croisé, client, fournisseur ou banquier ; ils n'ont pas de lien familial proche ; ils ne sont pas associés ou collaborateurs actuels ou de moins de 5 ans des CAC ; ils ne sont pas administrateurs de l'entreprise depuis plus de 12 ans, ni actionnaire de plus de 10%.

4.4.4.1. Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

	Entrée en fonction	Echéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés françaises	Mandats et fonctions exercés dans des sociétés étrangères
Président du Conseil d'Administration :				
Bruno Vanryb	07/03/1988	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Directeur Général :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software S.A • <i>Président du Conseil d'Administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest France S.A ○ Emme S.A. • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Micro Application Europe S.A ○ NYSE Euronext Paris 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président du Conseil d'Administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software USA, Inc. ○ Avanquest Software Canada Inc. ○ Softcity Technologies Canada Inc. ○ PC Helpsoft Labs Inc. ○ Avanquest Italia Srl ○ Avanquest America Inc. ○ Avanquest UK Ltd ○ Société Participation EMME Belgique • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest North America, Inc. ○ The Creative Factory S.A ○ MCI Group Holding S.A

Administrateurs :				
Roger Politis	07/03/1988	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Directeur Général Délégué :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest France S.A ○ Emme S.A • <i>Gérant :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Anten SARL 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software USA Inc. ○ Avanquest North America Inc. ○ Avanquest Software Canada Inc. ○ Softcity Technologies Canada Inc. ○ Avanquest UK Ltd ○ Avanquest Software China Inc.
Andrew Goldstein	15/01/2004	AGOA 2016	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Goldstein Creations GmbH • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mediagold UK Ltd
Roger Bloxberg	28/03/2007	AGOA 2013	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>CEO et Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> • Avanquest North America, Inc
Jean-Claude Vrignaud	22/10/1997	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ NEWWAVE-LABS • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rockwell-Collins ○ ISEN Toulon
Roger Tondeur	28/09/2009	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>CEO :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ MCI Group Holding S.A • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Filiales du groupe MCI ○ Creative Factory Holding ○ Smith Bucklin Corp • <i>Partner :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rely Consulting
Christophe Allard	28/09/2009	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>PDG :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Boomerang ○ Build VP ○ Vignobles Allard • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ AKOA
Ken Bender	28/09/2009	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Managing Director :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Software Equity Group, LLC • <i>President :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ LADA Holding Corp • <i>Advisor :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ eSub, Inv
Frédéric Beauvais	28/07/2010	AGOA 2016	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Managing Partner :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Phora Capital Advisers • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ TDF ○ Tyrol Acquisition ○ Association Helen Keller International Europe ○ 	
Censeurs :				
Todd Helfstein	28/03/2007	AGOA 2013	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président et Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Avanquest North America, Inc
Marc Julien Représentant permanent du FSI	28/07/2010	AGOA 2016	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Investissements Director :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ FSI 	

Olivier Hua, Représentant permanent de Oddo Asset Management	28/09/2009	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Censeur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Catalysair ○ Eolite Systems ○ France Eoliennes ○ Greenext ○ Bike Expand ○ Naskeo Environnement ○ Tiempo ○ Visiomed Group • <i>Membre du Conseil de Surveillance</i>: <ul style="list-style-type: none"> ○ ActivGroup 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Censeur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Airinspace ○ Zydacron ○ Medical Device Works ○ Odotech
--	------------	--------------	--	---

4.4.4.2. Rémunérations et avantages de toute nature octroyés aux mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous récapitule la rémunération brute totale et les avantages de toutes natures versés ou dus au titre de l'exercice 2010/11 à chaque mandataire social tant par Avanquest Software elle-même que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Rémunérations brutes dues au titre de 2010/11 (15 mois)							
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Honoraires	Attribution de titres de capital ou de créances	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	400 324	65 136	10 143			4 000	479 603
Roger Politis	400 324	60 197	9 194			4 000	473 715
Andrew Goldstein				50 000		8 500	58 500
Jean-Claude Vrignaud						7 000	7 000
Roger Tondeur						7 000	7 000
Roger Bloxberg	222 483	85 410	5 982			4 000	317 875
Christophe Allard						8 500	8 500
Ken Bender						-	-
Frédéric Beauvais					1 000	8 500	9 500
Todd Helfstein	222 483	85 410	4 620			-	312 513
Oddo Asset Management						-	-
FSI						-	-
Rémunérations brutes dues au titre de 2009/10 (12 mois)							
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Honoraires	Attribution de titres de capital ou de créances	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	322 963	535	8 268	-	6 000	4 000	341 766
Roger Politis	322 963	3 199	7 349	-	6 000	4 000	343 511
Andrew Goldstein	-	-	-	108 239	2 000	4 000	114 239
Jean-Claude Vrignaud	-	-	-	-	1 000	7 000	8 000
Roger Tondeur	-	-	-	-	1 000	7 000	8 000
Roger Bloxberg	170 388	88 485	9 794	-	2 500	4 000	275 167
Christophe Allard	-	-	-	-	1 000	7 000	8 000
Ken Bender	-	-	-	-	1 000	-	1 000
Todd Helfstein	170 388	88 485	8 416	-	2 500	-	269 789
Turenne Capital Partenaires	-	-	-	-	-	-	-
Oddo Asset Management	-	-	-	-	-	-	-
Bertrand Michels*	-	-	-	-	-	3 500	3 500
Gilles Quéru*	-	-	-	-	-	1 750	1 750
Jean Guetta*	-	-	-	-	-	2 000	2 000

* Personnes ayant démissionné de leur mandat à la date de rédaction de ce rapport.

Note : Les rémunérations versées en devises autres que l'euro sont converties au taux moyen de l'exercice.

Ces montants incluent les rémunérations dues au titre de l'exercice 2010/11 dont une partie est versée lors de l'exercice suivant. Ainsi les bonus, dont le calcul est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel consolidé, ou pour certains dirigeants de filiales sur le résultat d'exploitation de ladite filiale, sont versés au cours du trimestre qui suit la clôture de l'exercice lorsqu'ils sont acquis. De même les jetons de présence rémunérant la participation aux travaux du conseil durant l'année 2010/11, sont versés au début de l'année suivante.

Les parts variables sont versées en contrepartie de l'accomplissement d'objectifs de résultat opérationnel.

Messieurs Vanryb (Président Directeur Général et co-fondateur) et Politis (Directeur Général Délégué et co-fondateur) bénéficient d'un contrat leur assurant une indemnité de rupture dans l'hypothèse où le conseil d'administration déciderait de les révoquer ou de ne pas renouveler leurs mandats respectifs de président directeur général et directeur général délégué à la suite de la survenance de certains événements comme la prise de participation par un tiers de plus de 20% du capital social de la société ou la réalisation d'une OPA ou d'une OPE. L'indemnité de rupture prévue au contrat varie suivant la date de la survenance de l'évènement déclencheur et la date de la cessation du mandat de la personne concernée. Elle peut atteindre au maximum un montant équivalent à une année de rémunération.

4.4.4.3. Etat récapitulatif des déclarations d'opérations sur titres

Le tableau ci-dessous récapitule pour 2010/11 les déclarations des dirigeants sur opérations sur titres de la Société (art. L. 621-18-2 code monétaire et financier).

	Type de Transaction	Montant
Roger Bloxberg	Ventes	210.538,86 €
Total	Ventes	210.538,86 €

4.4.5. Commissaires aux comptes

4.4.5.1. Commissaires aux comptes titulaires

APLITEC

44 Quai de Jemmapes, 75010 Paris

Nommée le 12 février 1998 pour une durée de six (6) exercices. Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé une 1^{er} fois pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2004, puis une 2^{er} fois pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2010, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Aplitec est représentée par Monsieur Gérard Leplé.

Ernst & Young Audit,

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex.

Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six (6) exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Ernst&Young Audit est représentée par Madame Any Antola.

4.4.5.2. Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Jean-Pierre Larroze

44 Quai de Jemmapes, 75010 PARIS

Nommé le 27 mai 2004 pour une durée de six (6) exercices.

Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé pour une durée de six (6) exercices supplémentaires par l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2010, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Auditex

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex.

Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six (6) exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2012.

4.4.6. Règles régissant la modification des statuts

Les règles applicables à la modification des statuts sont celles prévues par la législation en vigueur. Afin de tenir compte des dernières évolutions législatives, les statuts d'Avanquest Software ont été revus et mis à jour lors de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2009.

4.4.7. Dividende

La Société n'a jamais distribué de dividendes sur ses actions. Conformément à la politique qui avait été communiquée lors de l'introduction en bourse, la Société a l'intention de réinvestir ses bénéfices pour financer sa croissance et n'anticipe pas de distribuer de dividendes à court terme. Cette position pourra néanmoins être revue chaque année.

En application des dispositions de l'article 2277 du code civil, les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de leur date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'état.

4.4.8. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Certains accords commerciaux ou financiers conclus par la Société ou certaines sociétés du groupe prévoient des clauses de résiliation en cas de changement de contrôle. Les dispositions de ces accords, voire pour certains, leur existence même sont couvertes par des dispositions relatives à la confidentialité dont la violation serait susceptible de porter gravement aux intérêts de la Société en raison du risque induit de résiliation pour faute desdits accords. Néanmoins, en cas d'offre publique, ces éléments devraient avoir une incidence relativement faible.

4.4.9. Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société ou du groupe.

4.4.10. Avis de la Délégation Unique du Personnel

Conformément à la loi, la direction d'Avanquest Software a communiqué en temps utile à la Délégation Unique du Personnel les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011, le projet de résolutions, le présent rapport ainsi que celui des Commissaires aux comptes.

La Délégation Unique du Personnel n'a pas fait d'observation particulière sur les documents qui lui ont été présentés.

4.4.11. Participation des salariés au capital de la société

Compte tenu du résultat fiscal de la société, l'accord de participation n'a pas trouvé à s'appliquer au titre de cet exercice.

Au 30 juin 2011, le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du code de commerce ne détenait aucune action d'Avanquest Software dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise prévu par les articles L.3331-1 et suivants du code du travail. De même, aucune action n'était détenue dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise régis par les articles L.214-39 et L.214-40 du code monétaire et financier par les salariés et anciens salariés de Avanquest Software.

4.4.12. Inventaire des valeurs mobilières

Type de valeurs mobilières	Quantité au 30/06/11	Valeur totale d'achat en €000	Valeur en €000 au 30/06/11
Actions propres – Contrat de liquidité	27 000	65	64
Sicav françaises	5 442	2 358	2 393
TOTAL	32 442	2 423	2 457

Le nombre d'actions propres acquises entre le 1^{er} avril 2010 et le 30 juin 2011 dans le cadre du programme de rachat d'actions propres s'élève à 278.692 actions pour 270.692 actions cédées.

4.4.13. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	30/06/2011	31/03/2010	31/03/2009	31/03/2008	31/12/06
Durée de l'exercice	15 mois	12 mois	12 mois	15 mois	12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en €)	18 186 898	16 105 398	13 785 212	10 499 253	6 939 103
Nombre d'actions					
-ordinaires	18 186 898	16 105 398	13 785 212	10 499 253	6 939 103
-à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer					
-par conversion d'obligations	867 747	867 747	-	-	-
-par droit de souscription	2 122 750	1 101 285	1 646 190	3 560 150	1 385 154
Opérations et résultats (chiffres en €)					
Chiffre d'affaires hors taxes	18 046 887	13 242 458	15 575 740	18 080 644	22 102 453
Résultat avant impôts, participation dotations, amortissements et provisions	-12 968 838	-1 311 506	-2 778 179	-3 097 006	3 163 717
Impôts sur les bénéfices	-334 927	-280 163	-633 752	-1 384 419	37 126
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Dotations, amortissements et provisions	1 082	6 119 149	2 793 925	30 368 067	2 169 912
Résultat net	-12 634 993	-7 150 492	-4 938 352	-32 080 654	956.679
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action (chiffres en €)					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	-0,70	-0,06	-0,16	-0,15	0,45
Résultat après impôt, participation, dot. Amortissements et provisions	-0,70	-0,44	-0,36	-3,05	0,14
Dividende attribué	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés	80	78	91	108	105
Masse salariale (en €)	5 275 991	4 231 097	5 666 903	6 511 702	4 725 238
Sommes versées en avantages sociaux (en €) (sécurité soc., œuvres sociales...)	2 687 652	2 154 147	2 783 435	3 246 279	2 386 181

4.5. Informations sociales et relatives à l'environnement

4.5.1. Informations sociales

4.5.1.1. Effectif moyen 2010/11 d'Avanquest Software

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 80. La répartition par catégorie s'établit comme suit :

Catégorie	Effectif
Employés	21
Ingénieurs et cadres	54
Dirigeants	5
Total	80

Catégorie	Effectif
Marketing	30
Ventes	1
Support & Services	1
R&D	12
Admin & Management	36
Total	80

Au cours de l'exercice, Avanquest Software a procédé à 17 embauches (7 CDI et 10 CDD).

Avanquest Software, comme ses concurrents, est dépendante de ses équipes de professionnels. Les embaucher et les garder peut se révéler difficile dans un contexte concurrentiel. Pourtant Avanquest Software a su fidéliser une partie importante de ses ressources humaines.

Au cours de l'exercice 21 salariés ont quitté Avanquest Software. 5 ont quitté l'entreprise en raison de la fin de leur contrat de travail à durée déterminée. 7 salariés ont démissionné, 5 salariés ont quitté la Société suite à une rupture conventionnelle et 2 salariés l'ont quittée dans le cadre de la rupture de leur période d'essai. La Société a procédé à 2 licenciements (pour faute).

Avanquest Software n'a fait appel à aucun travailleur temporaire au cours du dernier exercice.

4.5.1.2. Organisation du temps de travail

Un accord sur les 35 heures a été conclu entre les organes représentatifs du personnel et Avanquest Software en 2000. Sauf dispositions particulières, cet accord prévoit un temps de travail effectif de 37 heures hebdomadaires pour les salariés travaillant à temps plein. Chaque salarié bénéficie d'un jour de congé supplémentaire par mois (à l'exception du mois de mai) au titre de la réduction du temps de travail.

Avanquest Software a mis en place un système d'horaires variables avec deux tranches libres, une le matin et une le soir. La majorité des collaborateurs de la Société étant des cadres et un système d'horaires variables ayant été mis en place, il n'y a pas d'heures supplémentaires.

La majeure partie des salariés d'Avanquest Software travaille à temps plein (81 salariés), un salarié est à temps partiel.

Le taux d'absentéisme des collaborateurs d'Avanquest Software est assez faible (3,41 %). 2,63 % pour maladie, 0,38 % pour congé maternité, le solde correspondant à des congés parentaux, paternité ou exceptionnel.

4.5.1.3. Politique salariale

Le montant de la masse salariale (salaires et traitements) s'élève à 5 275 991 € au 30 juin 2011, soit 29 % du chiffre d'affaires (contre 32% l'exercice précédent). Dans le cadre d'une politique de maîtrise des coûts, les salaires n'ont pas fait l'objet d'actualisation au cours de l'exercice. Les augmentations sont toujours accordées en respectant les principes d'équité entre les salariés et de préservation de la compétitivité de l'entreprise. Des augmentations générales annuelles peuvent être accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances.

La majorité des cadres et employés de la Société sont associés aux résultats de l'entreprise par la mise en place d'un régime d'options de souscription d'actions qui a pour but de les encourager, mais aussi de les retenir et motiver. En 2005, la Direction du Groupe a décidé d'intéresser l'ensemble de ses salariés aux résultats. En France, cette décision s'est traduite par la mise en place d'accords d'intéressement au sein d'Avanquest Software et d'Avanquest France. Les termes de cet accord d'intéressement ont été revus en 2009 avec les représentants du personnel, afin que chacun des collaborateurs bénéficie à nouveau de la participation aux bénéfices de l'entreprise, qui avaient été versée en juin 2006. Ce nouvel accord d'intéressement, signé pour 3 ans, comporte des conditions plus favorables telles que l'objectif de rentabilité qui a été baissé pour être plus facilement et plus régulièrement atteignable. Ceci ne constitue pas une garantie, mais plus de chances d'en bénéficier à nouveau à moyen terme. Cet accord s'inscrit totalement dans l'esprit de ce qu'Avanquest a toujours fait, en partageant avec l'ensemble de ses collaborateurs, une partie des profits de l'entreprise.

En outre les salariés d'Avanquest Software bénéficient de l'accord de participation prévu par les textes.

Le montant des charges sociales au titre de 2010/11 s'élève à 2 687 652 € ce qui représente une masse salariale totale (charges + rémunérations) de 7 963 643 € soit 44 % du chiffre d'affaires de l'exercice (contre 48% l'exercice précédent).

Comme il a déjà été indiqué, l'accord de participation n'a pas trouvé à s'appliquer au titre de l'exercice 2010/11 en raison du résultat fiscal de la Société et la Société n'a pas mis en place de plan d'épargne entreprise.

Bien que le secteur informatique soit un secteur fortement masculinisé, Avanquest Software a toujours été soucieux de développer et de préserver l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

A fonction égale et/ou à niveau de responsabilité équivalent, les hommes et les femmes d'Avanquest Software bénéficient des mêmes avantages salariaux et évolutions de carrière.

4.5.1.4. Relations professionnelles et accords collectifs

Au-delà de l'accord 35 heures et de l'accord d'intéressement, un plan d'action relatif à l'emploi des seniors validé par la Délégation Unique du Personnel a été mis en place au cours de l'exercice chez Avanquest Software.

Les relations professionnelles au sein de la Société sont assurées au travers de trois institutions : la délégation unique du personnel et le comité d'hygiène et de sécurité dans les conditions de travail. Ils se réunissent trimestriellement.

La délégation unique du personnel d'Avanquest Software, encouragée par la direction de la Société, est très active dans le domaine social et culturel. A titre d'exemple, la délégation unique du personnel organise chaque année un week-end au ski, une activité culturelle ou sportive telle que la visite d'une capitale européenne.

En dehors de ces activités, les salariés d'Avanquest Software se regroupent au moins une fois par an lors de réunions internes organisées par la direction. Ces réunions sont l'occasion pour la direction de présenter un bilan de l'activité et d'indiquer les perspectives et futures orientations du groupe.

Enfin, les salariés de la Société ont accès à un intranet sur lequel l'ensemble des informations relatives à la Société et au groupe est mis à leur disposition et sur lequel notamment ils peuvent notamment gérer leurs congés.

4.5.1.5. Hygiène et sécurité

L'activité d'Avanquest Software n'est pas par nature une activité entraînant des risques spécifiques pour les salariés que ce soit en matière d'hygiène ou de sécurité. Le principal risque en matière de sécurité pour les salariés d'Avanquest Software est l'accident de trajet de leur domicile à leur lieu de travail.

Néanmoins, un comité d'hygiène et de sécurité composé des représentants de la Délégation Unique du Personnel se réunit trimestriellement pour traiter des problématiques en matière d'hygiène et de sécurité au sein de l'entreprise. Il n'y a aucun eu accident du travail.

4.5.1.6. Formation

Avanquest Software s'attache à prendre en compte le facteur humain qui contribue à la création de valeur ajoutée et représente un facteur clé de la compétitivité du Groupe. La Société engage des dépenses de formation s'adressant potentiellement à l'ensemble de ses salariés. Des programmes spécifiques sont définis en fonction des besoins identifiés (formations techniques, mise à niveau de compétence, apprentissage de langues étrangères, stage de management...) et des obligations légales.

Avanquest Software dépense chaque année la totalité de son budget formation. Avanquest Software a investi dans la formation de ses salariés. Avanquest Software a dépensé au cours de l'exercice 0,9% du montant de sa masse salariale en formation. Un bilan annuel des formations ainsi qu'un projet de budget sont dressés et soumis à la Délégation Unique du Personnel qui fait part de ses suggestions.

4.5.1.7. Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Au cours de l'exercice, Avanquest Software a employé un travailleur handicapé.

4.5.1.8. Œuvres sociales

Avanquest Software contribue au budget social et culturel de la Délégation Unique du Personnel ce qui permet à celle-ci d'être très active et d'organiser notamment des séjours de loisirs. Ces événements permettent aux salariés de mieux se connaître et de développer un véritable esprit d'entreprise.

Les salariés d'Avanquest Software bénéficient de tickets restaurant et d'un restaurant d'entreprise. Ils bénéficient surtout d'une couverture des frais de santé et maladie ainsi que d'une prévoyance dont 100% du coût est pris en charge par la Société pour les ETAM.

4.5.1.9. Sous-traitance

Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédérom pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports. L'ensemble de ces sous-traitants est implanté soit au sein de l'Union Européenne soit aux Etats-Unis. Par conséquent, les législations de ces pays assurant une protection aux travailleurs conformes aux dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, Avanquest Software estime qu'aucune politique spécifique en la matière ne doit être mise en place pour l'instant.

Néanmoins, le Groupe Avanquest Software dispose, en Chine Populaire, d'un centre de développement composé d'une équipe de développeurs. L'ouverture de ce centre au moyen d'un accord de sous-traitance avec sa filiale Avanquest North America a été strictement encadrée par Avanquest Software. Par contrat, il a été imposé que soient strictement appliqués les principes des conventions fondamentales de l'O.I.T et plus particulièrement au regard du travail des enfants. Les salariés chinois, qui sont basés à Shanghai, sont visités plusieurs fois par an par un membre de la direction du groupe afin de s'assurer notamment du respect des principes de développement durable en vigueur au sein du groupe.

4.5.2. Informations relatives à l'environnement

Tant l'activité d'Avanquest Software que celle de ses filiales n'a pas d'impact ou un impact marginal sur l'environnement. En effet, traditionnellement l'activité d'Avanquest Software est une activité tertiaire qui par nature n'a pas d'impact sur l'environnement.

Avanquest Software travaille sur des produits qui ont pour objectif de permettre à tous les utilisateurs de ces logiciels d'optimiser leurs matériels informatiques et périphériques dans un souci de préservation de l'environnement.

4.6. Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration.

Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à ce sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

4.7. Quitus

Enfin, nous vous demandons de donner quitus entier et définitif aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

Le conseil d'administration vous invite à approuver par votre vote le texte des résolutions qu'il vous propose.

Pour le Conseil d'Administration

Bruno Vanryb

Président Directeur Général

Annexe 1 – Capital

Tableau des délégations de pouvoirs et de compétence au Conseil d'Administration

Assemblée	Résolution	Objet	Type de valeurs mobilières	Prix d'émission	Plafond	Durée	Utilisation (U) Solde (S)
			(i)				
AGM du 11/01/2010	2 ^e	Délégation de compétence au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	actions ordinaires de la Société	A déterminer par le conseil d'administration	7 M€ de montant nominal	26 mois	U : 2.221.434 S : 4.778.566
AGM du 11/01/2010	3 ^e	Délégation de compétence au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par émission d'emprunts obligataires sous forme d'obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	emprunts obligataires sous forme d'obligations convertibles en actions nouvelles de la Société	NA	15 M€ de montant nominal d'obligations convertibles en actions 3.5 M€ de montant nominal pour les augmentations de capital de la Société, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de la présente délégation	26 mois	U : 867.747 S : 14.132.253
AGM du 28/07/2010	12 ^e	Délégation de pouvoirs au conseil d'administration en vue de l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes et/ou à émettre de la Société	actions ordinaires existantes ou actions nouvelles à émettre	NA	500 000 actions	38 mois	U : 115 000 S : 385 000

5. TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Aplitec				Ernst & Young Audit			
	Montant en € 2010/11	Montant en € 2009/10	% 2010/11	% 2009/10	Montant en € 2010/11	Montant en € 2009/10	% 2010/11	% 2009/10
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	100 000	105 000	45%	56%	100 500	110 000	32%	34%
- Filiales intégrées globalement	51 625	63 080	24%	34%	126 360	140 658	41%	46%
• Missions accessoires								
- Emetteur	68 500	20 850	31%	10%	83 699	52 000	27%	17%
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	4 000	-	1%
Sous-total	220 125	188 930	100%	100%	310 559	306 658	100%	100%
Autres prestations	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	220 125	188 930	100%	100%	310 559	306 658	100%	100%